

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

Justice

DES SANCTIONS ET DES PROMOTIONS À LA MAGISTRATURE



La session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature qui a eu lieu le 27 mars 2023 sous la très haute autorité du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso qui en est le président, s'est soldée par une série de décisions courageuses. Elle a promu les magistrats les plus méritants et sanctionné ceux qui se sont rendus coupables des faits constitutifs de manquements graves aux devoirs du magistrat et en particulier à la dignité et à la délicatesse attendues.

☞ 3

Perturbations Internet

DES CÂBLES WACS SOUS-MARINS SECTIONNÉS AU LARGE DES CÔTES DE POINTE-NOIRE

☞ 9

Maurice Mavoungou sur le dossier FIGA



**« SI LES FAITS SONT AVÉRÉS,
LA COMMISSION ÉCONOMIE
ET FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PEUT ESTER
EN JUSTICE »**

☞ 7

LES TURPITUDES DE DESTIN GAVET OU L'INFANTILISME D'UN POLITICIEN IMPROVISÉ

Année après année, l'arène politique congolaise s'enrichit de jeunes acteurs qui apportent un nouveau souffle au débat démocratique en cours. Melaine Destin GAVET ELENKO est l'un de ces jeunes loups qui font parler d'eux.

☞ 5



Parlement

LE SÉNAT ADOPTE QUATRE CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Réunis en session plénière le 28 mars 2023, les sénateurs ont adopté à l'unanimité quatre projets de loi autorisant la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces conventions portent entre autres sur les statistiques du travail. La séance a connu la participation de deux membres du gouvernement en l'occurrence, le ministre d'Etat en charge de la Fonction publique Firmin Ayessa et la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique Emmanuel Delphine Edith Adouki.



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa



La ministre Emmanuel Delphine Edith Adouki

L'ordre du jour comportait les points ci-après : le projet de loi autorisant la ratification de la convention n°159 de l'Organisation Internationale du Travail ; la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées; la convention n°160 de l'OIT sur les statistiques du travail et la convention n°161 de l'OIT sur les services de santé au travail. Sur les quatre projets soumis à la sagacité des sénateurs, trois ont été portés par le ministre d'Etat Firmin Ayessa et la quatrième quatrième convention qui traitait de la protection physique des matières nucléaires par la ministre Emmanuel Delphine Edith Adouki.

Pour le ministre d'Etat Firmin Ayessa, la première convention a pour objet : «d'accorder à toute personne handicapée des facilités lui permettant de s'insérer ou de se réinsérer dans la société ; de lui permettre de trouver un emploi convenable et de pouvoir progresser professionnellement ». Les Etats parties à la présente convention ont l'obligation de formuler, de mettre en œuvre et de revoir périodiquement leur politique nationale concernant la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. Cette politique doit être fondée sur le principe d'égalité de chances entre les

travailleurs handicapés et les travailleurs en général.

La deuxième convention n°160 sur les statistiques du travail fait obligation à tout Etat membre de transmettre, au bureau internationale du travail, les statistiques du travail recueillies et compilées par l'institut national de la statistique, d'une part, et par les ministères en charge du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale d'autre part. Lors de l'élaboration de ces statistiques, l'Etat membre doit tenir compte des normes et des directives les plus récentes établies sous les auspices de l'organisation internationale du travail. Toutes les statistiques doivent être compilées de manière à ce qu'elles représentent l'ensemble du pays et ce, si possible pour toutes les branches de l'activité économique.

La troisième convention n°161 de l'Organisation Internationale du Travail sur les services de santé, traite principalement de l'organisation de service préventif et chargé de conseiller l'employeur, les travailleurs et les représentants des entreprises en ce qui concerne les exigences requises pour établir et maintenir un milieu de travail sûr et salubre, propre à favoriser une santé physique et mentale optimale en relation avec le travail; l'adoption du travail

aux capacités des travailleurs compte tenu de leur état de santé physique et mentale. La dernière convention sur la protection physique des matières nucléaires adoptée le 26 octobre 1979, contraint les Etats parties à protéger les installations et des matières nucléaires utilisées à des fins pacifiques, à la sécurisation de leur stockage et leur transport national et international. Elle prévoit également une coopération élargie entre les Etats, concernant les mesures rapides pour localiser et récupérer les matières nucléaires volées ou introduites en contrebande ; atténuer les conséquences radiologiques du sabotage, prévoir et combattre les infractions connexes.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, Emmanuel Delphine Edith Adouki «c'est une puissance que les humains ont inventée et que l'usage de la technologie nucléaire constitue dans le domaine tant civil que militaire une menace à la survie si cela parvenait dans les mains de terroristes ».

Notons que les quatre affaires ont été présentées par la commission Santé, Affaires Sociales, Famille, Genre et Développement durable ddu Sénat.

Dim-Martie Mizère

Jeunesse

DES PROPOSITIONS POUR UNE AFRIQUE DE RÊVE

La première édition de youth leadership forum (Bilyf) qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2023 au palais des congrès s'est achevée à la grande satisfaction des participants. Placés sous le thème « relever les défis du développement de l'Afrique », les travaux de cette édition ont permis aux participants venus des quatre coins du continent, de passer au peigne fin, les problèmes qui se posent au développement de l'Afrique et d'ébaucher des pistes de solutions. Onze panels animés par des sachants expérimentés ont été mis en place à cet effet.

Cette édition a été axée sur l'entreprenariat social et solidaire ; l'engagement citoyen et la promotion des valeurs positives ; les défis de la croissance économique et de la création des richesses ; la promotion de l'intégration régionale, de la justice climatique et la sécurité alimentaire ; l'investissement en Afrique ; la création de passerelles avec la diaspora pour un transfert de technologies. Elle a été animée par des jeunes décomplexés issus du ghetto ou non, d'origine modeste ou non. L'artiste musicien Youssoupha qui a animé un panel, s'est réjoui des «jeunes qui ont osé, qui n'ont pas eu peur de tomber, mais qui se sont relevés chaque fois qu'ils tombaient et qui au finish ont réussi à travers des initiatives privées, à exploiter toutes les opportunités disponibles».

Des influenceurs, des artistes,

rigeants et nos aînés pour un continent développé», a déclaré Précieux Massouémé, le président du forum.

Outre le soutien aux initiatives novatrices portées par quelques jeunes dont le Congolais Ferol Ondima, cette première édition qui a été ouverte par le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso n'a pas fait piètre figure. Elle a pris des décisions et des recommandations dont l'application garantira l'avenir de la jeunesse, de leurs pays respectifs et partant du continent. Parlant des recommandations, les participants ont évoqué entre autres, l'éducation et la responsabilité de la jeunesse ; appelé à utiliser les réseaux sociaux et l'internet à bon escient, s'engager dans l'entreprenariat multisectoriel ; encourager le gouvernement à promouvoir des initiatives concrètes; développer des partenariats sud-sud ou d'in-



Le premier ministre recevant les prix décernés au Président de la République et à lui-même

des entrepreneurs ont partagé leur expérience en se fondant sur le concept «l'Afrique que nous voulons, par les jeunes, pour les jeunes et avec les jeunes ». Ils ont mis en lumière, des stratégies visant à améliorer la condition des jeunes, encourager l'action des jeunes dans la gouvernance, l'entreprenariat, le leadership politique et la prise de décision. « Nous avons inspiré, suscité des vocations et incité les jeunes à l'action, en vue de matérialiser le rêve partagé y compris par nos di-

sérer la culture africaine dans les programmes scolaires et connaître les enjeux.

En effet, Bilyf 2023 qui a pris l'engagement de sillonner les villes du continent, a aussi suggéré aux décideurs d'aider les jeunes à accéder aux financements et à la formation autodidacte. Les gouvernants sont par ailleurs appelés à encadrer les jeunes leaders, encourager la jeunesse à intégrer la plateforme des jeunes entreprises pour re-

Suite page 4

Justice

DES SANCTIONS ET DES PROMOTIONS À LA MAGISTRATURE

La session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature qui a eu lieu le 27 mars 2023 sous la très haute autorité du chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso qui en est le président, s'est soldée par une série de décisions courageuses. Elle a promu les magistrats les plus méritants et sanctionné ceux qui se sont rendus coupables « des faits constitutifs de manquements graves aux devoirs du magistrat et en particulier à la dignité et à la délicatesse attendues ». Le chef de l'Etat qui n'a de cesse d'interpeller sans succès ce corps à la faveur de ces adresses aux Congolais, a décidé de détruire le fruit dans lequel se cachait le ver pour l'assainir.

C'est un véritable coup de balai qui a été donné dans ce corps hautement respectable. Les réclamations des citoyens et des opérateurs économiques l'équité et l'égalité et la justice, ont reçu un écho favorable de la part de la commission de discipline et de gestion de carrière, au cours de sa session ordinaire du 27 mars 2023. Le rapport présenté par le ministre en charge de la justice Aimé Ange Wilfrid Bininga, mentionne les faits constitutifs de manquements graves aux devoirs du magistrat. Sur la base de ces faits attentatoires à l'éthique « le conseil supérieur de la magistrature a prononcé contre les magistrats concernés, diverses sanctions allant de la réprimande avec inscription au dossier, à la révocation avec droit à pension ». C'est ainsi que neuf magistrats ont été révoqués avec droit à pension. Parmi ceux qui ont été radiés avec droit à pension, on peut citer Michel Oniangué, procureur général près la cour d'appel de Brazzaville ; T'ov Fresnay Bassenga Fiellot, président de chambre au tribunal de grande instance de Brazzaville au moment des faits ; Lucette Berthe Koubaka, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Dolisie ; Thomas J. Christos Zekakany, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Pointe Noire ; José Bosco Mouanda Massendé, substitut du procureur général près la cour d'appel de Brazzaville ; Gervais Ebilika, doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Serge Audrey Boliban, conseiller à la cour d'appel de Pointe Noire ; Mayeul Nzenguélé Ngoumba, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Kinkala ; Ferdinand Nzoussi, conseiller à la cour d'appel de Pointe Noire président de chambre à ladite cour au moment des faits. A cette liste il faut ajouter, Christian Régis Ekoundzola, vice-président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Didier Narcisse Iwandza, président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Simon William Mviboudoulou, avocat général près la Cour suprême ont été simplement révoqués. Tandis que des fonctions ont été retirées à Dann Bara Bonibo, président de la 3ème chambre



correctionnelle au Tribunal de grande instance de Brazzaville et Firmin Mabounda Kikouama, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Brazzaville. La réprimande avec inscription au dossier a été infligée à Anicet Massoungoula, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Dolisie ; Francis Ebandza, président par intérim de la 4ème chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Brazzaville ; Michel Mampaha, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Sibiti ; Ferdinand Kalangou, avocat général près la cour d'appel de Brazzaville ; Sarah Ngolo Ngambou, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Davyne Arlette Lembhet Missoussa, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Cyr Oboyo Ikafuloufoula, substitut du procureur de la République au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Alain Masamba, Conseiller à la cour d'Appel d'Owando et Nicaise Ntondélé Massamba, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Kinkala. Concernant les avancements, le conseil a adopté les propositions de la commission d'avancement et de la gestion des carrières des magistrats. Ainsi, 87 magistrats ont bénéficié à titre normal d'avancement aux échelons du deuxième et du premier grade. En outre, 265 autres ont vu leurs carrières reconstituées avec effet à la date de première prise de fonctions. Cependant, les demandes d'avancement au sein du grade de 19 magistrats hors catégories ont été rejetées par le conseil et les 15 magistrats ayant comparu devant la commission de discipline ont vu leurs demandes ajournées. Enfin, 75 magistrats non encore inté-

grés dans la magistrature ont vu leurs demandes d'avancement rejetées, en attendant la régularisation de leur situation par leur nomination. Parlant de la gestion de carrière des magistrats, le conseil a exigé le strict respect des principes régissant l'évaluation des magistrats, notamment leur notation avant le 1er juillet de chaque année, par leurs supérieurs hiérarchiques respectifs. Examinant le

rapport de la commission de nomination des magistrats présenté par le ministre de la justice, il ressort que des nominations ont été prononcées dans l'ensemble des parquets, cours et tribunaux. Ainsi, Henri Bouka a été nommé premier président de la Cour suprême et Alain Michel Opo, président de la chambre pénale de ladite cour. Soucieux du bon fonctionne-

ment de l'appareil judiciaire, le président du conseil supérieur de la magistrature a « une fois de plus, fustigé le comportement de certains magistrats qui s'illustrent par des manquements graves aux devoirs de leur état, à l'honneur, à la délicatesse et à la dignité ». Il a aussi fustigé les pratiques avilissantes que sont la corruption, l'abus d'autorité, l'arbitraire, le manque d'ardeur au travail, l'extrême lenteur dans le jugement des affaires et l'absentéisme caractérisé de certains magistrats. Il a exigé des organes de discipline, plus de rigueur et d'efficacité dans l'instruction, la poursuite et la condamnation exemplaire du juge en cas de faute avérée concernant l'éthique et la morale ainsi que la manière générale en cas de faute terminant l'image de la justice congolaise. Le président a instruit les membres du conseil sur les réformes à engager en rapport avec la discipline des magistrats et l'avènement d'une justice équitable, rassurante et sécurisante, consciente de son rôle quant à l'amélioration du climat des affaires.

Marlène Samba

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

NOUS SOMMES LES ÉLÉPHANTS

Les éléphants sont poussés à bout. Ils n'en peuvent plus et ils expriment leur ras-le-bol en ces termes: « Nous sommes les éléphants, gardiens de la mémoire planétaire et responsables du maintien de l'équilibre ! Il est évident que notre taille est la première, sinon la seule chose qui attire les regards. Mais, cet attribut physique n'est là que pour refléter notre grandeur d'âme et pour protéger ce qu'il y a en nous... Être les gardiens de la mémoire planétaire, ainsi que les responsables de l'équilibre exige maturité et responsabilité, à cause des comportements et ambitions souvent contradictoires. C'est d'ailleurs une des raisons de notre longévité car, la sagesse est une qualité que nous possédons dès la naissance mais, c'est aussi une qualité qui croît en nous avec l'âge. Aujourd'hui, les éléphants sont chassés et tués cruellement, sans égard pour leur rôle primordial. Cela ne vous paraît-il pas déconcertant que des êtres humains soient poussés à tuer des êtres comme nous, parce qu'ils n'ont pas de quoi faire vivre leur famille sur une planète qui est, à la base, plus qu'abondante ? L'ivoire, le produit de nos défenses, n'est pas une nécessité pour vous, elle l'est pour nous! Nous avons des connaissances à transmettre aux plus jeunes, des connaissances qui seront nécessaires à leur passage sur terre. Tout ceci nous place en position de guides et, dans certains

cas, de souverains qui doivent trancher pour le bien de tous. Les autres animaux terrestres ne cessent de nous consulter. Notre présence seule suffit, dans bien des cas, car malgré tout, nous inspirons un grand respect parmi les autres. Bien que notre flamboyant frère le lion pense incarner de grandes qualités, il est de loin, un des êtres les plus arrogants de la terre! Il n'obéit, qu'à ses propres codes de lignées : la sagesse et le recul ne sont pas ses attributs les plus développés. Nous espérons que la complaisance et l'arrogance humaine tirent à leur fin car, même le lion pourrait bénéficier d'un changement de statut. Ceci étant dit, nous, du peuple des éléphants, nous cohabitons avec intégrité, compassion et tolérance, les créatures les plus vulnérables. C'est un héritage que nous aimerions bien léguer à ceux qui séjourneront après nous, sur cette terre. La raison de cette révélation, qui peut en choquer plusieurs, est simplement de vous conscientiser et vous préparer à recevoir cet héritage à travers nos mémoires et notre savoir, de sorte que tous les êtres en bénéficient, afin d'aider notre planète à entrer dans la phase de paix, d'harmonie et de coopération qui lui est destinée. La tâche que vous et nous avons à accomplir dans les prochains instants est l'unification de TOUT : animaux, humains, minéraux, végétaux, intra et extra-terrestres, dans l'amour et l'harmonie ».

Jules Débel

Pool

DES PERSPECTIVES RASSURANTES POUR LES EX-NINJAS ET POPULATIONS CIVILES

Sur les deux milliards de FCFA de la contrepartie gouvernementale, les 500 millions de la première tranche ont été déjà décaissés. L'heure est donc à la mobilisation des partenaires techniques et financiers, en collaboration avec les nations unies. Le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants Euloge Landry Kolélas souhaite que le programme Démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) des ex-combattants démarre le plus tôt possible.

La deuxième table ronde y relative a eu lieu le 25 mars dernier sous l'égide du haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et du système des agences des nations unies. En effet, la table ronde des partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux sur la mobilisation des ressources en vue du démarrage du programme DDR dans le Pool a tenu son pari. Il ressort du document final de ce programme, qui a été enrichi par les partenaires techniques et financiers au cours de la table ronde du 4 octobre 2018, que la durée d'exécution est de quatre ans. Le budget global est estimé à 8.300.000.000 FCFA. La contrepartie financière du Congo est estimée à 2.000.000.000 FCFA. «Le décaissement de la première tranche de la contrepartie nationale, évaluée à 500.000.000 permet d'entreprendre un plaidoyer, auprès des partenaires techniques et financiers internationaux bilatéraux et multilatéraux, pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ».

Le haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants a initié en accord avec les nations unies, cette table ronde dans le dessein de «contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre effective

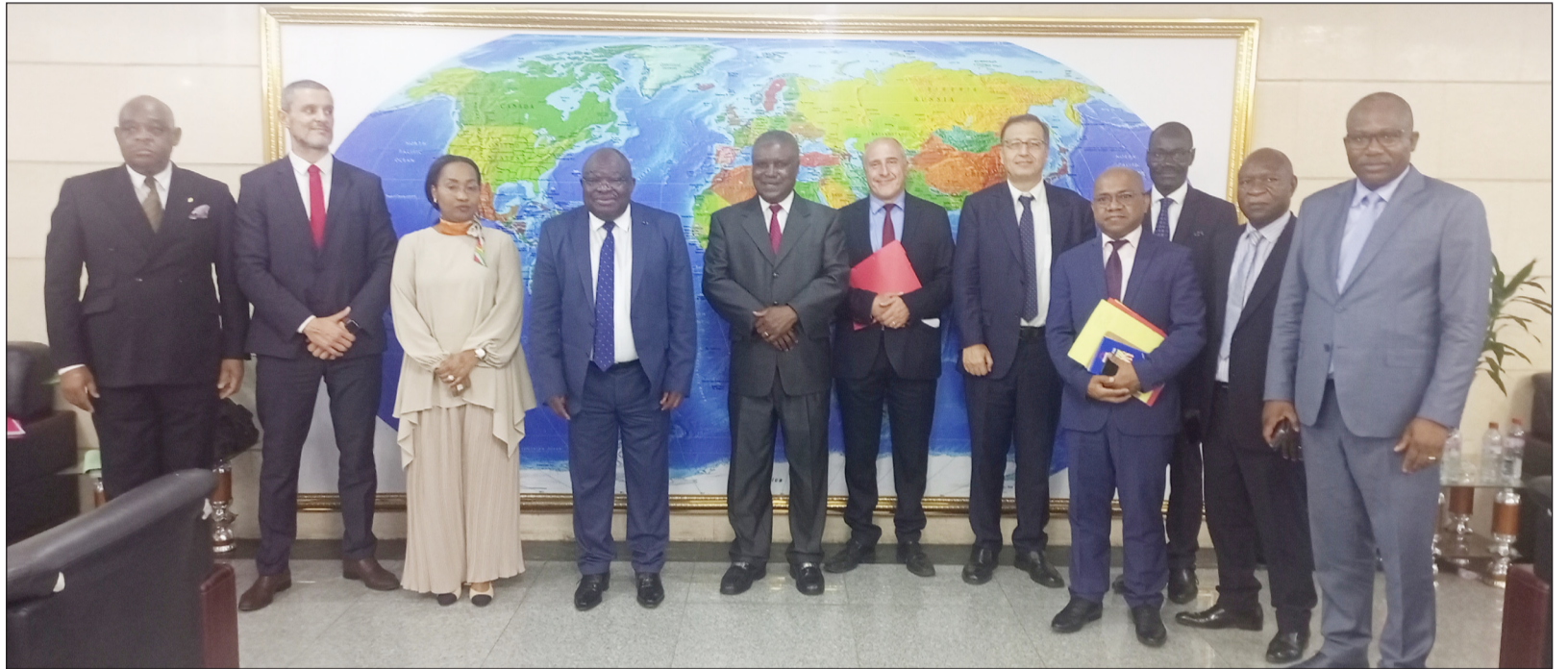


Photo de famille après la réunion

du programme DDR pour le département du Pool ». Au cours de cette table ronde, il a été question de présenter le résumé du document programme DDR-Pool aux partenaires techniques et financiers en vue de les informer des conditions permissives dans la perspective du bon démarrage de ce programme. une sensibilisation a été faite sur les modalités de gouvernance, de gestion de mise en œuvre du programme, de les persuader sur les attentes des populations relatives aux enjeux socioéconomiques du programme à savoir, le relèvement communautaire, la relance des activités économiques et agropastorales, la réhabilitation des infrastructures.

Cet exercice a donné lieu aux interventions des parties prenantes à l'instar des représentants de l'ex-chef de guerre Frédéric Bintsamou, dit pasteur Ntoumi. En son nom, Philippe Ané, son représentant personnel a déclaré : « vous avez tous su répondre en temps réel avec le Haut-Commissaire à la Réinsertion des ex-combattants à l'appel du fragile et du vulnérable Pasteur Ntoumi, usé par le désespoir, la

précarité, les attentes et l'errance perpétuelle. L'état

nombreuses opérations de ramassage des armes. Les



Vue partielle des partenaires au développement

d'avancement du processus de paix dans le département du Pool commande qu'on redouble des efforts en vue de réparer les équilibres rompus au cours des différentes turbulences que le Pool a connues. Le relèvement communautaire mérite d'être épinglé afin de susciter massivement l'adhésion de toutes les énergies, pour une paix durable dont notre pays a tant besoin. Il est noté que, depuis le 29 décembre 1999, date de la signature du premier accord de paix entre le gouvernement et les émissaires du pasteur Ntoumi, aucun jeune n'a bénéficié d'une quelconque réinsertion de la part des pouvoirs publics en dépit de

jeunes qui avaient 20 ans à l'époque sont beaucoup plus avancés en âge aujourd'hui, l'attente paraît longue, il faut vite agir dans ce processus en vue de leur resocialisation ».

Pour sa part, le Haut-commissaire Euloge Landry Kolélas a réitéré la détermination du gouvernement à aller jusqu'au bout du processus dont les projets et programmes analogues ou complémentaires ont donné de bons résultats. « Il y a la vie dans le Pool. Tout se passe bien. Notre souhait est que le DDR soit effectif le plus tôt possible », a-t-il déclaré.

Ernest Otsouanga

DES PROPOSITIONS POUR UNE AFRIQUE DE RÊVE

Suite de la page 2



dorer l'image de l'Afrique. « Nous avons la responsabilité de développer l'Afrique. Nous avons des choses à rattraper avant 2063 », a lancé le pré-

sident du forum au terme des travaux du Bilyf 2023. Après le succès des assises, le comité d'organisation du forum, a remis au premier mi-

nistre chef du gouvernement le prix décerné au chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso par l'Union panafricaine de la jeunesse en 2021 lors de son congrès tenu à Niamey au Niger. Il s'agit du « prix de la paix de la jeunesse africaine ». Courroie de transmission de la gouvernance intergénérationnelle en République du Congo le premier ministre a, quant à lui, reçu le prix relatif, « son engagement constant en faveur de la jeunesse du continent ».

Henriet Mouandinga

LES TURPITUDES DE DESTIN GAVET OU L'INFANTILISME D'UN POLITICIEN IMPROVISÉ

Année après année, l'arène politique congolaise s'enrichit de jeunes acteurs qui apportent un nouveau souffle au débat démocratique en cours. Melaine Destin GAVET ELENGO est l'un de ces jeunes loups qui font parler d'eux. Initialement, l'homme s'est engagé dans une association des jeunes luttant contre les injustices, avant de créer son "Mouvement Républicain", un parti d'opposition, d'idéologie libérale et progressiste. En 2021, il signe une alliance avec l'UDH-Yuki et ne cache plus son aversion pour le pouvoir de Brazzaville. Dès lors, le PCT et ses dirigeants sont systématiquement ses cibles. Sans projet politique réel, l'homme brille par des revendications à l'emporte pièce et des sorties médiatiques intempestives.

Chaque fois que ce jeune politicien prend la parole en public, le constat est toujours le même: l'homme se plaît à exploiter des thématiques populistes qui, en réalité, ne sont que des insinuations démagogiques, pour toucher de petits esprits. En somme, des sujets qui alimentent son incontinence verbale désormais connue, et ne font que confirmer l'infantilisme politique de ce jeune politicien improvisé. Son dessein politique se limite aux appels à libération de ceux qu'il appelle prisonniers politiques, dont singulièrement le Général Mokoko et André Okombi-Salissa. Il y a peu, il a axé son discours sur l'assassinat des Présidents Marien Ngouabi et Alphonse Massamba-Débat, ainsi que celui de Son Eminence Emile Biayenda.

D'aucuns pensent que les préoccupations de cet homme politique tranchent avec celles du peuple.

La prééminence des épiphénomènes

Le premier aspect de son infantilisme politique est la



prééminence des épiphénomènes dans son discours. Concrètement, celle-ci consiste en un manque criant de discernement qui se traduit notamment par la mobilisation des populations autour des questions qui ont

toute leur importance, mais sans intérêt réel. En effet, ce jeune politicien a souvent accordé la primauté aux réalités secondaires, au détriment des problèmes fondamentaux qui préoccupent les citoyens. Plus concrète-

ment, il se plaît à détourner de l'esprit du peuple, en s'accrochant aux considérations historiques, sans enjeu ni intérêt pour ceux qui l'écoutent. Par exemple, en voulant présenter Guy Brice Parfait Kolélas comme un dieu, mieux un sauveur que le Congo vient de perdre, Gavet plonge dans le marigot, en faisant fi des égarements politiques et actes déraisonnables commis par le dirigeant de l'UDH-Yuki. Personne n'est dupe pour comprendre la ruse, le repli identitaire et la manipulation des consciences qui constituaient la trame du combat politique de cet homme. En utilisant la ruse de Sioux au travers de certaines figures emblématiques de l'histoire récentes du Congo comme Marien Ngouabi, Alphonse Massamba-Débat et Emile Biayenda, ce jeune opérateur politique fait tout le contraire des principes républicains qu'il prétend défendre ; principes instaurés depuis les «Lumières» européennes au XVIIIe siècle. Cette pratique n'est pas un mal en soi si elle ne visait pas le développement de la politique des communautés, en les opposant les unes aux autres.

En choisissant de faire son meeting interdit du 26 mars dernier au stade Hugos à Bacongo, Destin Gavet voulait faire vibrer la fibre communautaire et rentabiliser le capital ethnique qu'il entendait retourner contre le pouvoir actuel. D'où l'interdiction de ce meeting par les autorités préfectorales qui ont vite perçu les dessous de ce rassemblement dans lequel le nom de Marien Ngouabi n'était qu'un alibi pour noyer son sa malice.

L'inculture politique

La deuxième dimension de son infantilisme politique relève sans exagération, de son inculture politique. Il y a chez lui, une absence totale et réelle de projet politique clairement défini et d'un programme distinctement élaboré susceptibles de fixer les esprits sur le triple

plan : politique, économique et social. Au contraire, l'homme se contente de la charogne politique comme les assassinats et autres violences, pour espérer se faire une certaine popularité. Sinon, que devrait-on attendre d'un meeting portant sur des sujets ayant fait l'objet d'un grand déballage à la conférence nationale souveraine en 1991 ? Qu'aurait-il apporté de plus aux débats animés pendant trois mois par des acteurs de loin plus aguerris ?

Ce qui se dégage au grand jour, c'est qu'en construisant son projet politique sur les douleurs du passé, Destin Gavet s'inscrit volontiers dans le registre très sombre des politiciens-vautours qui profitent du malheur d'autrui pour se faire une place au soleil. Tel un oiseau rapace, il voudrait se nourrir de la charogne, en remontant à la surface les épisodes sanglants et puants de l'histoire du pays. Puisant son dessein politique dans la poubelle de l'histoire, ce jeune loup n'hésite guère d'affubler ses adversaires d'images d'Epinal ; pourvu que cela serve sa cause. Dans cette logique, il ne rate pas la moindre occasion de remuer le couteau dans des blessures en pleine cicatrisation et de raviver les divisions entre différentes communautés. Ce qui du reste constitue un sujet de prédilection pour tous ceux qui, comme lui, se nourrissent allègrement des déchirements et querelles.

Le manque d'humilité

Dans son manque d'humilité, Melaine Destin GAVET ELENGO a fait son entrée dans l'arène politique avec beaucoup de brutalité et une forte dose d'esprit de suffisance. Il s'est improvisé à la fois tribun et moralisateur de la vie publique, en jetant systématiquement du discrédit sur tous ceux qui ne partagent pas sa vision. Obnubilé par les faveurs imméritées que lui accorde une chaîne de radio internationale, ce nain de la politique croit se projeter dans le carré d'as au travers des annonces tonitrueuses conçues au gré des événements. Ce qui n'est qu'une grosse illusion d'optique qui a conduit plusieurs acteurs avant lui, au garage de l'histoire.

Jules Débel



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU
+ De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:   

LE CONTINENT NOIR DANS UN ÉTAT DE GRÂCE DURABLE

L'Afrique si démonétisée, si humiliée, connaît aujourd'hui plus qu'un regain d'intérêt de la part des puissances occidentales qui, il y a peu encore, la considéraient comme un continent à la dérive, sans perspectives. Ces puissances qui la regardaient avec dédain et pariaient sur son inutilité, se bousculent à ses portes. La rafale des rencontres de haut niveau, ces derniers temps avec les dirigeants africains sous le format de sommet Union Européenne-Afrique, sommet Etats-Unis - Afrique traduit une évolution significative de leur regard sur le continent noir. Cependant les africains ne doivent pas se leurrer. Ce retournement de veste n'est pas le fruit d'une prise de conscience du mal séculaire que ces puissances ont fait à ce continent. Tout un faisceau de mobiles qui sont très loin d'être l'expression de l'attitude d'un repent, expliquent cette girouette.

Il est un secret de Polichinelle que la cour assidue que font les puissances occidentales au continent africain vise à contrer l'influence de la Chine et de la Russie qui y est grandissante. Les officiels des pays occidentaux ne font pas mystère des motifs à l'origine de leurs initiatives en Afrique. Ils n'entendent pas se faire surclasser par ces deux puissances dans la lutte pour l'hégémonie mondiale. La guerre ukraino-russe leur a rappelé de manière brutale l'importance de disposer des soutiens diplomatiques à travers le monde. Lors des votes dans les instances des Nations-Unies en vue de se prononcer sur la nature du conflit ou sur la désignation de la Russie comme pays agresseur, des nations du continent se sont divisées. Des observateurs occidentaux ont été désagréablement surpris de constater qu'en dépit de la chute du mur de Berlin en 1989, des pays africains n'ont pas voté massivement dans le sens souhaité par les puissances européennes. Le raz de marée attendu des soutiens africains prooccidentaux pendant ces votes, ne s'est pas produit. Derrière l'origine de cette désillusion, les superpuissances occidentales y voient l'ombre de leurs rivales, la Chine et la Russie. Ainsi, elles tentent de se réinvestir dans la coopération avec l'Afrique dans le ferme espoir de retrouver leur position sur le continent profondément rogné

Le recul de l'Occident

Le même cas de figure s'observe sur le plan des relations économiques. On note le net recul de la France dans sa zone d'influence au profit de la Chine. Notamment dans l'Afrique francophone. Entre 2000 et 2010, ses parts de marchés sont passées de 16 à 9% alors que celles de la Chine se sont envolées, passant de 3,7 à 12,5%. Ce, pendant la même période. La France, en effet, a perdu son monopole consistant à



L'avenir de l'humanité dépend de l'Afrique, un continent riche en minerais

s'accaparer seule des marchés dans sa zone. Elle la partage désormais avec la Chine. En Côte d'Ivoire par exemple, la Chine a pu décrocher des marchés relatifs à la construction du barrage hydrolique de Soubré, à celle de l'autoroute du Grand Bassam en Côte d'Ivoire pour ne citer que ces deux cas. On pourrait également faire référence au Congo où des marchés importants ont été raflés par des investisseurs chinois, à l'instar de la plupart des barrages hydroliques que possède le pays. La route nationale Pointe-Noire-Brazzaville est issue des marchés conclus avec la Chine. Le recul ne concerne pas que la France. Il touche autant les investissements directs étrangers

dont l'origine est les pays de l'OCDE. L'horreur ayant horreur du vide, le recul a été comblé par la présence chinoise dont on apprécie par ailleurs la flexibilité dans les négociations. Puis des observateurs soutiennent que les prix que propose la Chine sont compétitifs. Il en va autant pour la qualité de ses ouvrages à l'image de cette voie ferrée à double sens qui relie au Kenya la ville portuaire de Mombassa à Nairobi la capitale. Ce type d'ouvrages réalisés sous la colonisation sont sinon inexistant du moins excessivement rares.

L'attractivité du continent

Tout ce flux d'initiatives en

faveur du continent ne peut pas avoir seulement pour origine des préoccupations géopolitiques ou géostratégiques de ces superpuissances. Le continent serait un désert qu'on n'assisterait nullement à ce regain d'intérêt. En effet, si l'Afrique restait celle que l'agronome français, René Dumont avait dessinée dans son célèbre livre «L'Afrique Noire est mal partie» publié en 1962, les occidentaux n'auraient pas esquissé un seul geste en sa direction. Selon des observateurs objectifs, l'Afrique se trouve aujourd'hui la 2eme zone la plus dynamique derrière l'Asie. Elle affiche une croissance durable de plus de 5% depuis plus d'une décennie. Les technologies de l'informa-

tion et de la communication connaissent une expansion remarquable. Les statistiques indiquent que plus de 80% d'africains utilisent la téléphonie mobile. Un nombre croissant d'africains sont devenus des accros de l'internet. On peut aussi noter ce facteur qui participe à l'attractivité du continent, en l'occurrence l'amélioration de l'environnement des affaires. Le continent peut se targuer de compter sur une classe moyenne forte de plus de 400 millions de consommateurs et de disposer des matières abondantes. Tous ces atouts, dans l'esprit des occidentaux, ne peuvent être profitables qu'aux chinois et aux russes même si ces derniers restent encore discrets sur le plan de la coopération économique avec le continent.

La balle dans le camp des dirigeants

Face aux convoitises que manifestent ces différentes puissances à l'égard du continent, les dirigeants africains doivent faire preuve de patriotisme et de stratégie. Ce, afin que les pays du continent tirent profit de la conjoncture. Ils ne devraient pas se laisser distraire par des projets qui n'ont aucun effet d'entraînement sur la croissance économique. Les pays occidentaux sont champions dans ce type d'aides ou de projets mais qui sont souvent annoncés avec grands fracas dans les medias. Une autorité américaine en tournée en Afrique de l'ouest a fait état d'une aide s'élevant à des millions de dollars que son pays va octroyer au Ghana pour aider les femmes. Les nations africaines ont besoin de l'aide dans des secteurs qui peuvent assurer la compétitivité de leurs économies. C'est-à-dire des secteurs qui tirent la croissance et concourent à la création des emplois. Il s'agit des infrastructures de transport, de la production de l'énergie, des réseaux de communication, de l'agriculture et autres tourisme. Certains pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya sont très avancés dans ce chapitre. Cela s'observe à leur taux de croissance qui avoisine les deux chiffres. Lors des sommets suscitées par les puissances économiques de la planète avec l'Afrique, les dirigeants africains devraient être rigoureux sur la question concernant la compétitivité des économies africaines.

Laurent Lepossi.



L'Afrique ne doit pas baisser la garde

Maurice Mavoungou sur le dossier FIGA

« SI LES FAITS SONT AVÉRÉS, LA COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PEUT ESTER EN JUSTICE »

Déclenchée le 7 mars 2023 par une demande d'explication à la ministre Jacqueline Lydia Mikolo sur les motivations de la suspension du directeur général du FIGA Armel Mbouloukoué, la procédure de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale a pris un tournant décisif avec l'audition des trois protagonistes. Elle pourrait se solder soit par une enquête parlementaire ; la saisine de la cour des comptes et de discipline budgétaire, ou soit encore par l'auto saisine du juge habilité. C'est ce qu'explique Maurice Mavoungou, le président de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale qui précise toutefois que leur instance n'est pas un tribunal.

Le Patriote : Quelle est la compétence de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale dans le dossier FIGA ?

Maurice Mavoungou : L'Assemblée nationale et le Sénat ont le rôle constitutionnel du suivi de l'action gouvernementale. A ce titre, ces deux institutions disposent des moyens de contrôles ou d'informations. Ainsi, l'Assemblée nationale par le biais de sa commission économie et finances a la compétence constitutionnelle de procéder à l'interpellation des membres du gouvernement ou de toute autre personnalité de l'Etat. Pour ce faire, l'Assemblée nationale peut donc user de question écrite, orale ou d'actualité ; enquêtes parlementaires, voire une motion de censure. La commission économie et finances a la responsabilité de traiter des questions liées aux finances publiques et aux institutions



financières en s'appuyant sur les outils constitutionnels en sa possession ; une disposition constitutionnelle qui a été d'ailleurs reprise dans le règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

L.P : Pourquoi avez-vous attendu si longtemps pour plancher sur le cas FIGA qui défraie la chronique depuis le mois de février ?

M.M : Sur le dossier FIGA, la commission avait demandé au moyen d'une question écrite adressée à madame la ministre Jacqueline Lydia Mikolo de motiver la note de service qui suspend le directeur général du FIGA. La commission ne s'est pas fiée à la rumeur. Il fallait un fait majeur. Et, l'acte pris par le gouvernement via la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat qui assure la tutelle du FIGA constitue un fait. Sur cette base, nous avons écrit le 7

mars et la réponse nous est revenue le 20 mars 2023. La commission s'est retrouvée pour examiner la réponse de madame la ministre. Cette réponse était appuyée par des pièces comptables qui devraient nous convaincre de la nécessité de suspendre le directeur général du FIGA. À la suite de cet examen, la commission n'a pas été satisfaite de la réponse venue du gouvernement par le biais du ministre de tutelle. Alors, les membres de la commission sur décision du président de l'Assemblée nationale, ont demandé qu'on procède à l'audition des principaux protagonistes sur ce qu'on peut qualifier de crise du FIGA.

L.P : Que faut-il comprendre par l'audition des protagonistes de la crise du FIGA ?

M.M : L'audition n'est pas une mise en examen. C'est un moyen légal mis à la dis-

position de l'Assemblée nationale pour être mieux édifié et être éclairée sur ce qui se passe au FIGA. C'est ainsi que le 27 mars 2023, nous avons auditionné le directeur général qui a été suspendu du comité de direction du FIGA et pour savoir aussi qui a pris la résolution de suspendre le directeur général du FIGA. Le comité a également motivé sa décision. Ensuite, nous avons écouté la ministre de tutelle du FIGA qui nous a davantage édifié parce que nous avons déjà reçu d'elle, une réponse écrite assortie de beaucoup de pièces comptables.

L.P : Peut-on assimiler cette audition à un procès ?

M.M : Contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser, l'audition n'est pas une inquisition. Elle n'est non plus un tribunal. Les parlementaires voulaient tout simplement être éclairés.

L.P : Pourquoi les parlementaires voudraient-ils être bien éclairés sur le cas FIGA ?

M.M : Le FIGA c'est la volonté du président de la République. Il a été pensé et voulu par le président Denis Sassou N'Gusso depuis l'an 2000. En 2008, il a obtenu des partenaires belges un financement spécifique pour nous proposer un modèle que nous mettons en œuvre depuis 2019. Mais attention, c'est la volonté d'un homme qui figure dans ses projets de société. C'est pourquoi, nous, parlementaires qui avons créé le FIGA par une loi, nous nous sommes vus obligés de réagir lorsqu'on a vu cette note, parce que par-dessus tout, si le FIGA dispose des ressources de financement, c'est la volonté des parlementaires et des membres de la commission économie et finances. Etant donné que le FIGA n'a pas de ressources pérennes conformément à la loi qui le crée, c'est donc la commission économie et finances qui la trouve à travers la Taxe unique sur les salaires. Nous avons pensé être éclairés sur ce qui s'y passe. Si nous nous sommes trompés pour

avoir donné des ressources au FIGA, il y aurait l'occasion de se ressaisir. Nous ne pouvons décider en restant dans nos bureaux ou en écoutant la rue. Il fallait écouter les trois protagonistes. A partir de ce moment, nous nous ferons notre religion sur ce qui se passe au FIGA.

L.P : Votre action entame-t-elle, celles d'autres institutions de contrôle de l'action publique ?

M.M : La commission économie et finances a comme bible ou constitution financière, la loi organique relative aux finances de l'Etat dont l'article 82 consacre trois types de contrôle dans notre pays à savoir, le contrôle parlementaire, le contrôle juridictionnel et le contrôle administratif. Chacun dans son rôle peut intervenir sur ce dossier. L'Assemblée nationale a démarré par la question écrite. Elle est passée à l'audition. Nous examinerons les faits. Sur la base de la pertinence des éléments mis à notre disposition, si nous devons poursuivre ce travail, nous ferons appel à la cour des comptes et de discipline budgétaire pour examiner les comptes du FIGA. Nous pouvons aussi recourir à l'enquête parlementaire pour aller plus au fond du dossier.

L.P : La procédure engagée par la commission depuis le 7 mars 2023 ira jusqu'où ?

M.M : Le législateur a donné aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat un pouvoir unique. Si les faits sont avérés, la commission économie et finances de l'Assemblée nationale ou du Sénat peut ester en justice. Mais, ce sont des procédures très longues. Nous n'en sommes pas là. Nous ne sommes pas un tribunal. Ce n'est pas une inquisition. Nous n'accomplissons que le devoir confié par le peuple : voter les lois et contrôler l'action du gouvernement.

Propos recueillis par Ernest Otsouanga

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Marthe MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Copygraphic

Rue Kinkala Brazzaville

Gouvernance

LE COMITÉ DE PRIVATISATION REPREND DU SERVICE

Le mardi 28 mars 2023 à Brazzaville, le comité de privatisation a tenu sa cinquième session ordinaire marquant ainsi la relance officielle de ses activités après cinq ans d'hibernation. Ces assises ont été présidées par le ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, président du comité de privatisation Ludovic Ngatsé.

Le comité de privatisation joue un rôle crucial et prépondérant dans la mise en œuvre efficace et efficiente du transfert au profit du secteur privé, du contrôle exercé par les pouvoirs publics sur certaines unités de productions. En effet, la privatisation est non seulement le transfert ou le rachat d'une propriété publique mais aussi fait appel à l'expertise et au capital privé. Cette stratégie oblige la transparence, le contrôle et l'exigence d'un niveau de performance plus élevé en vue d'abonder le budget de l'Etat avec des capitaux générés par les privés. Au cours de ladite session, les participants ont, entre



Les participants pendant la réunion

autres fait, le bilan du programme des privatisations, examiné le programme actualisé des privatisations, évalué l'état d'avancement de certaines opérations de privatisation et établi le bud-

get de l'année en cours du comité de privatisation, sans toutefois révélé son montant. Notons que cet ordre du jour est le reflet du fonctionnement de cette structure. Dans son mot de circonstan-

ce, le secrétaire permanent du Comité de privatisation Jean Joseph Imangué a déclaré : « le comité de privatisation s'est réuni surtout pour préparer les dossiers à soumettre en Conseil des ministres pour décider de la liquidation de certaines entreprises qui le méritent mais également de la vente des actifs ». De son côté,

le ministre Ludovic Ngatsé a défini le comité de privatisation comme l'organe technique du gouvernement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique de privatisation des entreprises publiques, conformément à la loi n°21-94 du 10 août 1994.

Poursuivant sa déclaration, le ministre Ludovic Ngatsé a indiqué : « cette loi détermine le champ d'action de la privatisation qui couvre tous les domaines du secteur productif d'Etat notamment,

les hydrocarbures, l'agriculture, l'industrie, les eaux et forêts, l'eau, l'électricité, les transports, les télécommunications, les offices, les assurances et les banques. Elle vise à accompagner la stratégie de privatisation du portefeuille public ».

En attendant l'aboutissement de ce processus innovant et progressiste, les participants aux travaux du comité statueront sur une première liste des entreprises publiques à privatiser ou à restructurer au préalable qu'il faut proposer au gouvernement. La loi définit les modalités de privatisation y compris la cession par voie boursière des entreprises publiques. Elle détermine les conditions d'éligibilité au programme de privatisation et de la qualité des cessionnaires des actifs et activités des entreprises à privatiser. Enfin, elle circonscrit ce que devrait être le volet social des privatisations.

Dim-Martie Mizère

Comptabilité publique

LES GESTIONNAIRES EN FORMATION SUR DES NOUVELLES MODALITÉS DE PRÉSENTER ET DE GÉRER DES BUDGETS

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public Ludovic Ngatsé a organisé du 27 mars au 1^{er} avril 2023 au Centre de conférence de Kintélé un atelier de renforcement de capacités opérationnelles à l'attention des gestionnaires des comptes publics. Cet atelier a porté sur les nouvelles modalités et présentation des budgets des comptes annuels des établissements publics et autres organismes publics soumis aux règles de comptabilité. Ce séminaire a connu la participation du premier président de la cour des Comptes et de discipline budgétaire Charles Emile Apepe.

Une centaine d'experts comptables et de gestionnaires des fonds publics ont participé à cet atelier qui a été placé sous le thème « appropriation de nouvelles modalités d'élaboration et de présentation des budgets et des comptes annuels des établissements et autres organismes publics soumis aux règles de la comptabilité publique ». Les experts ont acquis de nouvelles connaissances et compétences professionnelles qui leur permettront de bien gérer les fonds de l'Etat.

Le Congo s'est résolument lancé dans une dynamique irréversible de réformes de son système de gestion des finances publiques avec l'appui constant et soutenu de ses partenaires techniques et financiers à l'instar

du PRISP et de la Banque Mondiale. Ces deux institutions seront rejointes sous peu par le Programme axé sur les résultats (PFOR). Cette démarche ambitieuse et exaltante suppose un changement radical des paradigmes liés aussi bien à la préparation et à l'exécution budgétaire, qu'à la reddition comptable. Ainsi, en rapport avec la loi de finances n°36-2017 du 3 octobre 2017, les administrations publiques sont dorénavant obligées de préparer leurs budgets suivant une approche programmatique, axée sur la recherche de la performance en vue de l'atteinte des objectifs socio-économiques. La préparation et l'exécution des budgets doivent être orientées vers la recherche de l'efficacité, l'efficience et la qualité du service public.



Le ministre Ludovic Ngatsé ouvrant les travaux de l'atelier

Par conséquent, l'accent doit être mis sur la promotion de la transparence financière et tous les acteurs doivent accepter de se soumettre à l'obligation de redevabilité. Pour le ministre en charge du Budget, « c'est l'occasion de rappeler aux universités, aux hôpitaux généraux et

assimilés, aux centres de santé spécialisés, aux agences de régulation, aux fonds fiduciaires, aux centres de recherches, quel que soit leur domaine d'activité, que désormais, l'accès au financement par le budget de l'Etat sera très étroitement lié au respect scrupuleux de

l'obligation de redevabilité. Celles-ci se traduit par la production et la publicité des comptes annuels de qualité, c'est-à-dire, conformes à la réglementation, soutenus par des pièces comptables probantes et offrant une image fidèle de la situation patrimoniale».

Le ministre Ludovic Ngatsé a par ailleurs encouragé les participants à tenir deux comptabilités notamment, la comptabilité budgétaire, pour le suivi de l'exécution du budget en vue de la production du compte administratif ainsi que la comptabilité générale ou patrimoniale, en vue de la production du compte de gestion qui comprend la balance générale des comptes, le bilan ou compte de patrimoine, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état annexé. D'où l'obligation pour les présidents des comités de direction de veiller, non seulement à la production des comptes annuels, mais aussi leur validation dans les délais réglementaires par les autorités compétentes.

Le président de la cour des comptes et de discipline budgétaire a quant à lui, invité les participants à faire bon usage des connaissances acquises au cours de cet atelier.

D.M.M.

ITIE/Congo

DES RECOMMANDATIONS À METTRE EN ŒUVRE PENDANT LA PÉRIODE DE 2023 À 2025

La République du Congo confirme sa place au sein des pays membres de l'Initiative pour la Transparence de l'Industrie Extractive (ITIE). Elle a obtenu une note modérée qui lui recommande toutefois des efforts supplémentaires. C'est ce qui ressort des conclusions de la première session du comité national de l'initiative tenue le 30 mars dernier à Brazzaville. La séance a été présidée par le ministre de l'économie et des finances Jean Baptiste Ondaye, président dudit comité. C'était en présence de son collègue en charge des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua.



Une vue partielle des participants

Cette rencontre d'une journée a permis aux participants venus de diverses administrations tant publiques que privées d'examiner et d'adopter plusieurs points importants inscrits à l'ordre du jour des travaux. Il s'agit notamment du compte-rendu de la dernière session; des termes de référence de l'administrateur indépendant pour le rapport 2021 ; de la présentation de la décision du Conseil d'administration internationale de l'ITIE au terme de la troisième validation de la République du Congo et du plan de travail triennal 2023-2025.

Faisant le point de cette rencontre, le troisième vice-président de l'ITIE-Congo Christian Mounzé, a annoncé l'arrivée au Congo de l'administrateur indépendant dont la mission consisterait à recueillir les données pour l'année 2021. De même, il saisira cette opportunité pour présenter au comité national le rapport attendu. Poursuivant sa déclaration, le vice-président du

comité national a indiqué : « le Congo s'est maintenu en tant que pays de mise en œuvre et a pu obtenir ce qu'on appelle un score modéré d'autant plus que la validation de l'ITIE a abouti à un certain nombre de mesures collectives et de recommandations que le Congo se doit de mettre en œuvre pour la période allant de 2023 à 2025. Il faut y ajouter des engagements que nous voulons mettre en place pour s'assurer effectivement, le travail de maintien de la stature de la conformité qui se fera à l'Horizon 2025. Nous avons également discuté et validé des termes de références du travail de l'administrateur indépendant. Il va donc se charger de recueillir les données pour la période de 2021 et pouvoir fournir au comité national le rapport attendu ».

Parlant des engagements pris par le Congo pour garder le cap dans le processus de l'ITIE, le troisième vice-président a affirmé qu'il y a encore des rapports à pro-

duire. Du point de vue des recommandations qui ont été faites, on peut aujourd'hui considérer qu'il y a des avancées qui doivent être consolidées et des rapports qui doivent continuer à être produits. Il a aussi insisté sur la nécessité d'améliorer le contenu de ses rapports. En effet, le constat fait au cours du processus de validation, des aspects liés aux engagements des parties prenantes ont été mis en relief. Le troisième vice-président estime qu'il faut pouvoir tout mettre en œuvre pour faire de telle sorte que les engagements, de l'Etat ou des entreprises de la société civile, soient prises pour que le processus en cours aboutisse. Signalons que l'ITIE-Congo est un organe multipartite qui regroupe en son sein le gouvernement, les entreprises extractives, la presse et la société civile.

Dim-Martie Mizère

Perturbations Internet

DES CÂBLES WACS SOUS-MARINS SECTIONNÉS AU LARGE DES CÔTES DE POINTE-NOIRE

Ces derniers temps les internautes ont maille à partir avec leur outil de travail de prédilection qui n'est autre que l'internet. Pour permettre à ses nombreux clients d'en avoir le cœur net, le directeur technique et le directeur de marketing de Congo Télécom ont échangé le 31 mars 2023 avec les journalistes locaux et internationaux. A en croire ces deux responsables, ces perturbations sont dues à la coupure du câble sous-marin Wacs à environ 100 kilomètres des côtes de la station de Matombi dans le département de Pointe-Noire et au glissement de terrain qui s'est produit sur l'avenue du sergent Malamine au centre ville de Brazzaville. Ces deux aléas ont réduit de 50% la fluidité de l'Internet.

Au cours de leur conférence de presse, les deux directeurs de Congo Télécom ont laissé entendre qu'une équipe de maintenance du câble sous-marin Wacs en provenance d'Afrique du sud est attendue à Pointe-Noire le 6 avril prochain. Ce n'est qu'au terme de des travaux techniques qu'ils réaliseront sur ce câble que la situation se normalisera. Ces techniciens diagnostiqueront avec exactitude le problème avant de procéder aux opérations de maintenance. Et si jamais le câble a été sectionné, cette équipe procédera au remplacement du câble endommagé. Le directeur technique de Congo Télécom Serge D'Olivéra a rassuré les clients de Congo Télécom en ces termes : « nous avons pris des mesures d'urgence en dépêchant une équipe de maintenance Wacs en provenance d'Afrique du sud pour remplacer la portion du câble apparemment affecté. Ce travail débutera le 6 avril et prendra fin le 9 avril 2023. Une fois cette intervention

ont été conduits sur l'avenue du sergent Malamine au centre ville de Brazzaville. Sur ce site, ils ont constaté qu'un glissement de terrain s'est produit sur le lieu endommageant également le réseau. Pour y parer au plus pressé, des mesures appropriées ont été prises afin de permettre aux 99% des abonnés de sortir des perturbations dont ils ont été victimes pendant un bon bout de temps. Expliquant les causes techniques de ce désagrément, le directeur de Congo Télécom a déclaré : « quand ce tronçon s'est affaissé, les câbles ont subi une tension. Certains ont été coupés tandis que d'autres ont résisté. Nous avons trouvé des voies de contournement en remontant vers la grande avenue pour procéder au raccordement à une autre chambre de connexion qui se trouve vers le ministère des finances. La voie étant détruite, nous avons mis un peu de temps pour rétablir le réseau au centre ville ».

Consciente du désagrément



terminée, Congo Télécom et ses clients retrouveront pleinement leur capacité internet ».

Au terme de cette conférence de presse, les journalistes

subi par ses nombreux abonnés, la direction générale de Congo Télécom a promis de faire un geste commercial à leur endroit.

Ô.A

Lutte contre la tuberculose

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE A MOBILISER TOUTES LES RESSOURCES POUR ELIMINER LA MALADIE

L'humanité a célébré le 24 mars 2023 la journée internationale de lutte contre la tuberculose sur le thème « *Oui, nous pouvons mettre fin à la tuberculose* ». Au Congo, l'événement a donné lieu à un message du gouvernement rendu public par le ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki.

Dans le monde, 10 millions 600.000 personnes ont contacté la tuberculose en 2021 et 1 million 600.000 personnes en sont mortes en 2022, a révélé le ministre de la santé et de la population, en interpellant la conscience de tous, en ce que chacun devra adopter un comportement responsable, afin de se rapprocher des objectifs de la stratégie d'élimination de la tuberculose d'ici 2030.

Les dégâts causés par la tuberculose n'épargnent pas notre pays, le Congo où l'on

a dénombré en 2022, 16511 cas nouveaux de tuberculose et de rechutes sur 14.450 cas attendus, soit un taux de détection de 90%. Parmi ces cas, l'on a recensé 5.808 cas de tuberculose pulmonaire bactériologique confirmés, soit 34%, 4.390 cas de tuberculose pulmonaire diagnostiqués cliniquement, soit 32,5%, 3.313 cas de tuberculose extra-pulmonaires diagnostiqués cliniquement, soit 24,5%.

Face à cette situation, le gouvernement met les bouchées doubles afin que la tuberculo-



se soit éliminée, en adoptant la stratégie prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Il s'agit de mettre en place la politique de décentralisation et d'intégration qui consiste à entreprendre des actions

pour rapprocher les malades des centres de dépistage et de prise en charge, à travers la création de 70 centres nouveaux de dépistage et de traitement répartis dans les 12 départements du pays sur

un total de 87. « Je réaffirme la volonté du gouvernement, à travers le ministère de la santé et de la population, de mobiliser toutes les ressources disponibles d'élimination de la tuberculose dans notre pays », a précisé le ministre Gilbert Mokoki.

La journée du 24 mars dédiée à la lutte contre la tuberculose marque le jour de la découverte en 1882 du bacille responsable de cette maladie. La tuberculose est une maladie infectieuse, contagieuse, évitable et curable dont les principaux symptômes sont la toux productive qui dure plus de deux à trois semaines, la perte de poids et de l'appétit ainsi que la fièvre.

Gulit Ngou



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Un faux fantôme démystifié

Dans une localité de l'intérieur du pays, un cimetière se trouve sur une voie conduisant vers une grande forêt qui permet aux habitants de cette contrée de cultiver des champs et de pratiquer la chasse et la pêche. Contrairement à ce qui se passe dans certains villages, ce cimetière ne faisait pas peur aux habitants qui y passaient de jour comme de nuit. Mais il y a quelques temps, un homme de mauvaise foi a choisi cet endroit pour effrayer les passants, afin de récupérer leur butin de chasse ou de pêche et d'autres objets abandonnés par les fuyards.

Depuis que l'homme a commencé à terroriser les gens, un climat de peur s'est installé et le passage au niveau de la tombe d'un ancien chef de village se fait en silence puisque des mauvaises langues racontent que c'est ce dernier qui sort la nuit pour surveiller le lieu où le fameux fantôme a pris l'habitude de sortir.

Les victimes étaient souvent ceux qui passaient par là la nuit, en revenant des champs ou de la chasse. Quand ils arrivaient au niveau de la tombe de l'ancien chef du village, un homme de blanc vêtu apparaissait, avec deux fagots ardents dans les bras, qu'il tournait comme une hélice. Devant cette situation anormale dans un lieu lugubre, les habitants, même ceux qui étaient sur des vélos, prenaient la fuite et le bandit se mettait tranquillement à prendre tout ce qui était abandonné. Après avoir agi ainsi, il laissait passer des jours le temps d'écouler les produits subtilisés.

La situation a perduré jusqu'à ce que deux enseignants d'éducation physique à la retraite mettent fin aux agissements de ce bandit de grand chemin. Ces enseignants qui étaient

décidé à en découdre avec le fameux fantôme, roulaient chacun sur un vélo. Arrivés au lieu fatidique, l'homme au grand boubou blanc est sorti avec ses deux fagots ardents. Il a gesticulé en vain, nos braves hommes avançaient. Se rendant compte que la situation était en sa défaveur, le bandit s'est lancé dans une fuite effrénée dans le cimetière. Les deux hommes l'ont poursuivi jusqu'à l'attraper et l'identifier. C'est un enfant du village, aimant souvent se droguer qui a joué pendant plusieurs jours au fantôme et causer des préjudices à la population. Ainsi l'homme qui jouait au fantôme a été démystifié et le calme est revenu au cimetière et l'homme de mauvaise foi a quitté la localité pour une direction inconnue.

◆ Un policier triche en plein examen de permis de conduire

Un agent de police a été interpellé la semaine dernière lors d'un examen de permis de conduire à Bohicon, une commune du Bénin située dans le département du Zou, au sud de ce pays, à environ neuf kilomètres d'Abomey. Il est accusé de tricherie en pleine composition.

Le présumé tricheur a été dénoncé par une candidate qui composait dans la même salle que lui. Le policier était en train de communiquer avec un individu extérieur à l'aide de ses écouteurs Bluetooth pour avoir les réponses aux questions de l'épreuve.

Informés, les surveillants de salle ont très vite alerté la police. Elle est descendue sur les lieux pour mettre aux arrêts l'élément incriminé qui a été présenté au procureur pour être entendu.

◆ Il épouse deux femmes et les trompe le même jour

La scène vient de se passer à Minna,

la capitale de l'Etat du Niger au Nigeria où un homme nommé Umar Aliyu a épousé deux femmes le même jour. Le mariage a eu lieu avant le début du ramadan dans différentes mosquées de cette ville. Les amis et connaissances du marié ont souhaité au trio une vie conjugale heureuse.

Mais, paradoxalement, dans la même journée, l'homme a fait savoir qu'il avait une urgence à régler en un temps très court. Avec l'aide d'un de ses amis, il s'est dirigé vers l'une de ses maîtresses qui l'avait menacé de débarquer s'il ne partageait pas sa journée entre ses femmes et elle.

Malheureusement pour l'époux, la sœur de l'une des mariées a suivi les complices et a découvert le pot aux roses. Pris en flagrant délit, la dame a juré de ne rien dire à sa sœur ainsi qu'à sa coépouse à condition que le mari mette un terme dans l'immédiat à sa relation avec la maîtresse.

◆ La bière de Dieu

Pendant le temps de carême, un prêtre a dit à ses fidèles buvez beaucoup de bière. Les buveurs qui se trouvaient dans l'église étaient très contents. Mais l'homme en soutane a ajouté : la bière de Dieu. La mine des soulards avait changé et ils ont demandé au prêtre ce que cela voulait dire. Il leur a répondu en ces termes : la bière de Dieu, c'est :

B=Bible : parole de Dieu
I= intercession : prière
E= eucharistie : corps de Christ
R= repentance : pardon
E= église : enfants de Dieu.

Et l'homme de Dieu a conclu en disant aux buveurs « vivez la parole de Dieu dans vos prières, afin que le corps de Christ vous pardonne, pour devenir enfants de Dieu. Buvons tous cette nouvelle bière de Dieu, à notre santé et à notre amour envers notre

Seigneur Jésus Christ.

◆ Un jeune professeur noir déjoue les pronostics

On avait dit à ses parents qu'il devrait être suivi toute sa vie, mais il a déjoué tous les pronostics. Jason Arday, 37 ans, est devenu le plus jeune professeur noir de la prestigieuse université de Cambridge en Angleterre. Pourtant, tout n'était pas gagné pour le jeune homme à qui on a diagnostiqué des troubles du spectre autistique et un retard de développement global lorsqu'il était petit.

Jusqu'à l'âge de 11 ans, Jason Arday parlait exclusivement en langue de signes. Il n'a appris à lire qu'à l'âge de 18 ans. Mais ce jeune garçon d'une famille de quatre enfants n'a jamais baissé les bras. Après ses études secondaires, Jason Arday a réussi son test d'entrée à l'université où il s'est orienté dans des cursus liés à l'éducation qui font de lui un enseignant de sociologie, avant d'obtenir un doctorat de l'université de Liverpool.

Pour financer ses études, il a travaillé dans un magasin de chaussures. Etant tout petit, Jason a toujours voulu travailler dans des universités prestigieuses, comme Oxford ou Cambridge. Au cours de sa carrière universitaire, il a consacré plusieurs études à la sous-représentation des personnes noires et autres minorités dans l'enseignement supérieur. En plus de son combat pour l'égalité, le jeune professeur espère que son exemple donnera envie à d'autres personnes issues de minorités de réaliser qu'il est possible de faire carrière dans l'enseignement supérieur. □

Santé

276 MÉDECINS MIS EN STAGE DANS LES HÔPITAUX DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

Ce stage pratique de huit mois concerne les médecins et techniciens des équipements médicaux formés à Cuba, afin de s'imprégner du système de santé congolais et de connaître la réalité de ce milieu avant leur affectation officielle. Sur les 276 stagiaires, 216 sont retenus à Brazzaville et les 60 autres ont été déployés à Pointe-Noire. La cérémonie y afférente a eu lieu le 26 mars 2023 au ministère de la santé et de la population. En effet, peu avant que ces stagiaires rejoignent leurs structures d'accueil, le ministre en charge de la santé Gilbert Mokoki a exigé d'eux, plus de rigueur et de professionnalisme.



Les médecins avant leur départ en stage

Is sont au total 276 stagiaires, toutes les deux spécialités confondues. L'arrivée de ces jeunes médecins et techniciens des équipements médicaux dans les hôpitaux va à coup sûr améliorer l'offre de soins et de service de santé dans les structures sanitaires de Brazzaville et de Pointe-Noire qui les accueillent. Cette mise en stage vise entre autres objectifs, le renforcement des compétences. Avec l'affectation prochaine

des 723 médecins formés non seulement à Cuba mais aussi au Congo et ailleurs, le Congo disposera désormais d'un médecin pour 8000 habitants. Pour permettre à ces stagiaires de compléter leur formation reçue à Cuba, un programme de huit mois a été concocté par les experts du ministère de la santé et de la population à leur attention. Dans ce cadre, chaque médecin stagiaire aura un tuteur dans sa structure d'accueil qui doit le

suivre pendant les huit mois de stage. Aussi, il doit être régulièrement évalué afin de mieux déterminer avec exactitude le niveau d'assimilation, des compétences et des connaissances acquises.

La répartition qui a été faite par le ministère de la santé et de la population entre Brazzaville et Pointe-Noire a été établie en fonction de la taille et du nombre des hôpitaux. Ainsi, le directeur général de l'administration

et des ressources humaines Gilbert Nzessi édifie l'opinion sur la manière dont a été faite cette répartition. Selon lui « *Le CHU-B va recevoir 32 médecins et 16 techniciens ; l'hôpital général de Djiri : 25 médecins et cinq techniciens ; l'hôpital spécialisé mère et enfant Blanche Gomez : 20 médecins et deux techniciens ; l'hôpital des armées Pierre Mobengo : 14 médecins et un technicien ; l'hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise de*

Mfilou : 1 médecin et quatre techniciens ; l'hôpital de référence de Talangai : 25 médecins et quatre techniciens ; l'hôpital de base de Makélékélé : 26 médecins et deux techniciens ; l'hôpital de base de Bacongo : 16 médecins et trois techniciens ; la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville : huit techniciens. Au total 216 stagiaires pour le département de Brazzaville ».

En ce qui concerne le département de Pointe-Noire, l'hôpital Adolphe-Sicé a reçu : 20 médecins et deux techniciens ; l'hôpital de Loandjili : 20 médecins ; l'hôpital de Tié-Tié : 11 médecins ; hôpital général de Ngoyo : 7 médecins et cinq techniciens. Ce qui fait un total d'une soixantaine de stagiaires qui ont été déployés à Pointe-Noire. Il faut noter que tous les stagiaires ont reçu des mains du ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki des kits médicaux qui leur permettront d'entamer leur carrière avec un peu plus d'aisance. Peu avant de quitter Brazzaville le même jour pour ceux qui passeront leur stage à Pointe-Noire, le Ministre Gilbert Mokoki a saisi ces instants pour leur donner les dernières consignes en ces termes : « *le parcours de consolidation des compétences que vous commencez dès maintenant, marque le début de votre vie professionnelle dans un domaine très sensible qui consiste à sauver des vies humaines. L'art de soigner que vous avez librement choisi, exige un certain savoir, un savoir-être et un savoir-faire. Aussi faut-il vous rappeler que vous exercer votre métier sur l'homme. Ce qui requiert toute votre attention, car toute erreur est préjudiciable et inacceptable* ».

Rappelons que le déploiement de la deuxième vague de médecins et techniciens des équipements médicaux intervient, un an après la première dont certains d'entre eux ont été recrutés à la police en qualité d'agents de sécurité civile et d'autres comme des médecins. Comme qui dirait la patience est amère mais ses fruits sont succulents.

Alexandre Ôgnégné



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Adduction d'eau à Brazzaville

LE PEPS A RELEVE SON DEFI A LA GRANDE SATISFACTION DES POPULATIONS BENEFICIAIRES

Le Projet d'Extension des Zones Périphériques et de Renforcement du Service d'Eau Potable à Brazzaville (PEPS) est arrivé à son terme le 31 mars 2023 après quatre années d'exécution, et ce, à la grande satisfaction des autorités nationales et des populations de la capitale.



Photo de famille après la visite du poste de contrôle de télégestion

La cérémonie de clôture de ce projet a été patronnée par le ministre d'Etat, ministre de l'aménagement, des infrastructures et de l'entretien routier, Jean Jacques Bouya, en présence de son homologue

en charge de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, du directeur Afrique de l'AFD et de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau. Financé par l'Agence Française de Développement

(AFD) à hauteur de 65,5 milliards de FCFA, soit 100 millions d'euros, ce projet a permis de moderniser les installations de La Congolaise Des Eaux (LCDE). Grâce à ce prêt, le plus important accordé à la République

du Congo par l'AFD, les 380.000 citoyens de Brazzaville bénéficieront de 600 kilomètres de canalisations. Au total 38.000 branchements ont été effectués dans les parcelles des quartiers périphériques comme Bilolo, Makabandilou, Itatolo, SOPROGI, Massengo, Domaine, Nkombo, Trois Poiteaux, SADEMI, Mayanga et Ngampoko.

Le but visé par le gouvernement était d'améliorer les conditions de vie de ces 380.000 compatriotes de la périphérie de la capitale congolaise, en leur apportant de l'eau potable à domicile pour supprimer les corvées liées à l'approvisionnement de cette denrée. Et aussi de mettre ces populations à l'abri des maladies hydriques provoquées par la consommation des eaux insalubres non traitées provenant des forages mal entretenus, des puits, des sources et rivières.

A cette occasion, le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya a remercié l'AFD qui a toujours été aux côtés du gouvernement congolais sur l'ensemble des projets struc-

turants. « Nous voulons que cela puisse continuer pour que nous ayons encore un portefeuille », a-t-il souhaité. A ce sujet, le ministre d'Etat a interpellé les responsables de La Congolaise des Eaux et les populations bénéficiaires en ces termes : « Après la réalisation d'un projet de telle envergure, nous devons faire feu de tout bois pour préserver ces acquis dont les installations coûtent très cher à l'Etat. Pour les maintenir longtemps en bon état, le tripotage et l'amateurisme sont à bannir. Les techniciens de La Congolaise Des Eaux doivent s'y impliquer, veiller au grain et au bon fonctionnement des ouvrages chèrement acquis ».

Cette cérémonie s'est achevée par la visite du poste de contrôle de télégestion, une des réalisations du PEPS, par les deux membres du gouvernement, en compagnie du directeur Afrique de l'AFD et de l'ambassadeur de France au Congo.

Gulit Ngou

Bureau Congolais du Droit d'Auteur

LE BUDGET EXERCICE 2023 ARRETE A PLUS DE 555 MILLIONS DE FCFA

Le budget exercice 2023 du Bureau Congolais du Droit d'Auteur (BCDA) a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 555 millions 235.000 FCFA, à l'issue de la deuxième session ordinaire du comité de direction de cette structure tenue le 29 mars 2023 à Brazzaville, sous la direction de Philippe Kanga.



Les participants au conseil de direction

Au cours de cette session, les administrateurs ont également examiné et adopté le rapport de gestion du directeur du

BCDA exercice 2022, le rapport financier exercice 2022 et le programme d'activités exercice 2023.

Clôture des travaux de cet-

te session, le président du comité de direction, Philippe Kanga a saisi l'occasion pour appeler les utilisateurs des œuvres de l'esprit à des fins commerciales, à savoir les médias, les établissements hôteliers, les tenanciers des bars et restaurants, les taxis-bus et autres, à s'acquitter de la redevance du droit d'auteur, pour permettre aux créateurs de tirer profit du fruit de leur travail. Car en le faisant, ils auront contribué tant soit peu à l'amélioration de la condition de nos compatriotes artistes.

« Si les artistes ne meurent jamais, c'est parce qu'ils auront laissé des œuvres qui font parler d'eux au-delà de leur existence », a rappelé Philippe Kanga, avant d'exhorter ces derniers à se mettre résolument au travail pour produire des œuvres susceptibles de contribuer à l'épanouissement de la société.

G.N.

UNE PRIME SANS MOTIF LÉGITIME DISPARAIT

Le gouvernement refuse de monnayer le statut des joueurs. C'est pourquoi, le ministre en charge des sports Hugues Ngouélondélé a décidé de supprimer la prime de participation ou de présence qui apparaît superfétatoire aux yeux de tous.

Le gouvernement estime que, « être convoqué pour rejoindre les rangs de l'équipe nationale, jouer dans les compétitions continentales et internationales est un honneur et appelle les nominés, à faire montre de patriotisme et de civisme, sans donner droit à aucune prime ». Le ministre Hugues Ngouélondélé a cependant constaté, qu'à l'occasion de ces compétitions, les joueurs convoqués, perçoivent une prime de présence ou de participation, sans aucun motif légitime. Ce qui revient à dire que le statut des joueurs dans une équipe nationale ne saurait être monnayé. C'est ainsi que désormais, « seules les primes liées aux performances sportives, primes de match gagné, primes de match nul, primes de qualification seront payées, par les services financiers du ministère, en

présence des représentants de la fédération ».

En fait, pour le gouvernement, jouer sous la bannière nationale est un honneur et un devoir devant servir la nation.

Pour le ministre en charge des sports, « c'est après l'effort que l'on mérite le réconfort. Fini donc les années où l'état dépensait plus pour gagner moins en termes de performances. L'heure est arrivée pour que les choses changent, non pas dans la grogne, mais dans le travail... Les services se mettront résolument au travail pour réinventer toutes les disciplines dans notre pays. Cet effort devra être suivi à la lettre par les fédérations et les joueurs », insiste le ministre Hugues Ngouélondélé.

M.S.

Eglise Kimbanguiste

SIMON KIMBANGOU KIANGANI INVITE LES FIDÈLES À LA RECHERCHE DE LA PAIX

L'Eglise Kimbanguiste a célébré le 22 mars 2023 le 105^e anniversaire de Joseph Dianguenda Kuntima, premier chef spirituel et bâtisseur de cette confession religieuse. La cérémonie a eu lieu pour cadre à Brazzaville, le centre d'accueil et administratif au Plateau des 15 ans, en présence du chef spirituel et représentant légal de l'église, Sa divinité Simon Kimbangu Kiangani.

C'est par une procession religieuse riche en chants et fanfare qui a commencé au rond-point de Mougali avec pour point de chute le centre d'accueil et administratif du plateau des 15 ans, que les fidèles Kimbanguistes venus des 8 paroisses de la capitale, vêtus de leur traditionnelle tenue verte et blanche ont annoncé la célébration des 105 ans de naissance de Joseph Dianguenda Kuntima.

Au cours du culte organisé pour la circonstance, l'assistance constituée des fidèles, des autorités politico-administratives, des membres des autres confessions religieuses et autres, le prédicateur, le révérend Daniel Badila a retracé le parcours de celui qu'on célèbre, Joseph Dianguenda Kuntima, initiateur du projet agro-pastoral de Koundzoulou.

A cette occasion, le corps ecclésiastique a procédé à la décoration de l'actuel chef spirituel et représentant légal de l'église kimbanguiste, Sa divinité Simon Kimbangu Kiangani qui, selon le corps ecclésiastique, est la même personne que Joseph Kianganda Kuntima. Dans son message, l'actuel chef spirituel a invité les fidèles au respect de l'autorité étatique, à l'amour du prochain, mais surtout à la recherche de

la paix. Rappelons que Joseph Dianguenda Kuntima est le troisième fils de Simon Kimbangu. Né le 22 mars 1918 à Kamba en République Démocratique du Congo, Joseph Dianguenda Kuntima est décédé le 8 juillet 1992 à Genève en Suisse.

Les membres du gouvernement congolais qui ont pris part à cette célébration, ont salué la dextérité kimbanguiste à travers le projet agro-pastoral de Koundzoulou, qui contribuera à l'auto-suffisance alimentaire au Congo. « *Nous sommes venus ici pour participer à cette célébration qui marque bien entendu la paix dans le Bassin du Congo, la paix en Afrique et dans le monde. Félicitations à l'Eglise*

kimbanguiste qui ne cesse d'apporter sa part à l'édifice du développement du Congo par ses œuvres agro-pastorales que nous louons de tous nos cours », a déclaré Juste Désiré Mondélé, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local.

Le centre agro-pastoral de Koundzoulou situé à Ngabé dans le département du Pool avait été créé en 1983 par Joseph Dianguenda Kuntima. Cinq ans après sa création, cette structure a été surnommée le « *grenier du Congo et le nourricier du monde* ». A cette époque, la qualité du coton produit dans ce centre avait été apprécié dans le monde entier.



Depuis la relance des activités de ce centre en juin 2022 par l'actuel chef spirituel de l'église, on y pratique en ce moment l'agriculture sous différentes formes de cultures

vivrières, maraichères et pérennes, y compris le caféier, le cacaoyer et le palmier à huile. Il y a également la reprise de l'élevage de volaille, de petit et de gros bétail. Le tout sur une superficie de 9.888 hectares. La reprise de ces activités s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de l'initiative « *Tolona mpé tobokola* », autrement dit « *cultivons et élevons* » de Simon Kimbangu à la création de cette église en 1921. Elle intègre parfaitement la politique de l'auto-suffisance alimentaire et de la lutte contre la pauvreté prônée par le Président de la République, Denis Sassou N'Gusso dans son programme quinquennal 2021-2026, dans son axe 4 de l'agriculture.

Gulit Ngou



Livre

LA LITTÉRATURE CONGOLAISE S'ENRICHIT AVEC «TOURNANT DE MA VIE» DE HENRIETTY MOUNKASSA

« **Tournant de ma vie** » est le titre d'une pièce de théâtre éditée aux Editions « L'Harmattan » que Henrietty Mounkassa Ngala vient de mettre sur le marché du livre. Dans cette pièce où il y a un peu du vécu quotidien et de la fiction, la jeune écrivaine congolaise de 17 ans dénonce le comportement déviant de certains élèves en milieux scolaires.

Dans cet ouvrage de 165 pages préfacé par Fidèle Biacoro, Henrietty Mounkassa Ngala raconte l'histoire de Marie Estellé, une adolescente de 15 ans qui a subi le harcèlement et le racisme au lycée de Paris en France où elle était la seule noire de sa classe. Elle va être la cible de raillerie des autres élèves blancs. Pour se

faire des amis, Marie Estellé intègre sans le savoir un gang spécialisé dans le cambriolage des magasins, le vol à mains armées et le viol, abandonnant ainsi ses études.

L'aventure se termine très mal pour l'adolescente qui finira par être condamnée et jetée en prison, ainsi que les membres de son gang. Bénéficiant d'une liberté conditionnelle avec un

bracelet électronique au bras, Marie Estellé va au finish rentrer dans son pays avec un bébé indésiré et sans diplôme obtenu. Et son égarement provoque le trouble au sein de sa famille. A travers cette pièce, l'auteur invite la jeunesse à être exemplaire dans la société, en abandonnant l'incivisme.

A la cérémonie de présentation de l'ouvrage, la semaine dernière à l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville où cette pièce a été mise en scène par des artistes, le père de l'auteure, M. Mounkassa Ngala, a dit qu'il entend jouer sa partition dans la conscientisation des jeunes. Il a interpellé les parents qui constituent la



cellule familiale, les encadreurs et les gouvernants pour que tous prennent à bras-le-corps cette question de la dérive des jeunes, même si ces derniers sont les premiers concernés. A ce propos, Lasconi Balou Antoni, jeune écrivain congolais qui a assisté à la mise en scène de la pièce, s'est exprimé en ces termes : « *Henrietty Mounkassa Ngala a réussi jusque-là. Elle nous a fait une démonstration. J'ai aimé le dialogue, la profondeur de l'histoire, parce que les thèmes exposés sont véridiques, étant donné qu'ils sont les réalités que traversent les jeunes et beaucoup de gens dans la vie* ».

Henrietty qui est en classe de 1^{ère} a dit qu'elle a fait de la littérature sa passion. « *Tournant de ma vie* » est sa première publication. Bon vent.

G.N.

Enseignement général

DEUXIÈME PHASE DE VALIDATION DE NOUVEAUX PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Du 23 au 24 mars 2023 à Brazzaville, les experts du système éducatif ont examiné au cours d'un atelier de nouveaux programmes éducatifs révisés des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 pour le primaire ; 4e et 3e pour le collège, en vue de leur validation. Ces programmes seront mis en œuvre dès la rentrée prochaine 2023-2024. Les travaux ont été ouverts par le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou.



Les séminaristes en plein travaux

En effet, ces nouveaux programmes liés à l'approche par les situations (APS) et l'acquisition des compétences permettront aux apprenants de renforcer leur capacité intellectuelle. A noter que l'approche par compétence s'impose maintenant comme une norme

internationale. A en croire le consultant Philippe Connert, « le Congo accuse un retard à ce niveau, parce qu'il est resté sur une approche désuète. L'approche par compétence a pour objectif de développer une quantité des savoirs chez l'élève et qui n'utilise pas ses facultés

pour développer en lui des habiletés ou des compétences qu'il va pouvoir généraliser par la suite, ou qu'il va pouvoir appliquer ».

Ouvrant les travaux de l'atelier, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou a indiqué : « nous attendons de vos travaux des recommandations qui vont contribuer à l'amélioration des supports pédagogiques car, la qualité demeure le défi le plus significatif de l'ensemble du système éducatif congolais ».

Pour le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), Calixte Kolyardo, cette révision intègre la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 révisée pour la période 2021-2030. Cette stratégie prévoit l'amélioration de la qualité de l'éducation avec les supports pédagogiques, cahiers d'activités en vue d'éradiquer, entre autres, la qualité insuffisante des acquis des élèves ; les déperditions importantes au primaire et au secondaire.

Il convient de préciser que ces programmes révisés ont fait l'objet d'une mise en essai dans six départements du Congo.

Dim-Martie Mizère

HUMEUR

J'AI HONTE ET J'ACCUSE

J'ai honte. Mon cœur est envahi par un profond sentiment de gêne et de confusion généré par une crainte réelle de perte d'honneur collective. J'ai honte et tout mon être croupit sous le poids des scandales récurrents et multidimensionnels : scandale au CHU-B ; scandale au Fonds de soutien à l'agriculture ; scandale au Fonds Covid-19 ; scandale aux Affaires sociales ; scandale à la CREF ; scandale au FIGA... Trop de scandales ! Le terme "scandale" est utilisé comme euphémisme, pour atténuer le choc et la percussion du mot "vol" qui fait très mal et heurte les consciences. En effet, il s'agit bien des cas de vol, puisque des fonds publics destinés à réaliser des projets précis, sont détournés à des fins personnelles, pour servir des causes autres que l'intérêt général. Le terme scandale n'est que l'arbre qui cache la forêt. Mais, cela n'enlève en rien la honte qui étreint certains cœurs.

J'ai honte de savoir que l'indélicatesse que murmurent ces nombreux cas de vol ne fait plus honte à leurs auteurs. De même, leur entourage s'en délecte. Pire, il lui apporte un soutien inconditionnel et contrarie les esprits éveillés et tous ceux qui ont le Congo dans leur ADN.

J'ai honte de ce que je vois ; j'ai honte de ce que j'entends chaque matin au réveil. J'ai honte de ce qui se dit sur les réseaux sociaux. J'ai honte de savoir que ces voleurs avérés ou supposés sont mes frères et mes sœurs, et que leurs actes pèsent indifféremment sur chacun de nous. Ils nous empêchent d'atteindre nos objectifs communs, notamment la résolution des principaux problèmes qui nous interpellent au quotidien. En effet, quand un centime est détourné au CHU-B, c'est une entorse faite aux défis de la santé. Quand un franc est subtilisé au Fonds agricole, c'est une manière de compromettre les défis de développement de notre agriculture, dont singulièrement ceux consistant à produire et à garantir la sécurité alimentaire des Congolais...

J'ai honte de constater que ceux qui sont accusés ne font pas profil bas. Ils ne ressentent pas le déshonneur qui les accompagne au quotidien, et les précède partout ils vont. Au point où je me demande que faut-il faire pour qu'ils ressentent cet opprobre dans leur âme ?

Ma honte est de plus en plus accablante quand je réalise que la plupart de scandales dénoncés dans notre pays sont aussi l'œuvre des femmes, mes sœurs. Vrai ou faux ? J'ai honte que les noms des êtres aussi respectables que les femmes soient mêlés à ces actes avilissants. Parce que chez nous, la femme ne vole jamais. Au contraire, imbuë d'un profond sens de l'honneur, c'est elle qui, souvent redresse l'homme dans ses égarements. Car, toute femme digne de ce nom n'entend jamais perdre la face pour quelques francs, même pour des millions. Non ! Puisque pour elle, la dignité vaut mieux que tout l'or du monde.

J'accuse les femmes, parce qu'en se battant héroïquement pour la parité, elles voudraient apporter à leur pays ce que les hommes seuls, n'arriveront pas. Nul doute, leurs actions multiformes apporteraient un nouveau souffle aux combats d'Hercules qui exigent de tous, probité et patriotisme. Et puis, et puis...

J'accuse le mutisme des soutiens politiques de ces femmes véreuses qui sont en train de faire pire que les hommes, en plongeant leurs mains jusqu'aux coudes, dans les caisses de l'Etat.

J'accuse le silence complice et coupable des autres femmes devant les dérives sordides et l'arrogance démesurée de leurs sœurs, malgré l'opprobre jeté sur toute la gent féminine. En somme, des actes qui s'illustrent comme de véritables obstacles à la promotion des droits des femmes.

Comme Emile Zola dans "l'affaire Dreyfus", je n'ai qu'une passion, celle de la lumière autour du cas de vol qui défraie la chronique aujourd'hui, au nom du Congo qui a tant souffert et qui a droit au bonheur collectif. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme blessée. Et, mon cœur saigne, saigne...

Jules Débel

NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire :	05 573 32 15

Pompes funèbres municipales de Brazzaville :	06 662 53 00
Pompes funèbres de Makélékélé :	06 660 60 79
EEC :	42.42.

CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	05 582 32 73

Commissariat de Police de Makélékélé :	06 916 27 17
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka :	06 624 57 93

Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93

Fin de la 39^{ème} session de la Confejes

LE CONGO A RÉAFFIRMÉ SON ANCRAGE DANS LA GRANDE FAMILLE FRANCOPHONE

Brazzaville, notre ville capitale, vient d'abriter du 22 au 28 mars 2023 la 39^{ème} session de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports session de la francophonie. Une conférence qui a connu la participation de vingt-cinq états et gouvernements alors que quinze ont opté pour la politique de la chaise vide. N'empêche, toutes les conditions étaient réunies pour la tenue de l'évènement sous le thème : « la jeunesse, le sport et le loisir, facteurs de relance post-covid-19 en faveur du développement durable ».

Au programme figuraient le symposium, la réunion de la commission administrative et financière, la réunion des experts et, bien sûr, la réunion ministérielle. L'évènement a été rehaussé de la présence de Madame Louissette-Renée Thobi, secrétaire générale de la Confejes. Celle-ci n'a d'ailleurs pas manqué de rendre un hommage respectueux et de reconnaissance à son excellence monsieur Denis Sassou N'Gusso, Président de la République du Congo, au gouvernement et au peuple congolais pour la qualité de l'accueil réservé aux participants ainsi que pour les exceptionnelles conditions de séjour et de travail dont ont bénéficié les experts, les membres du comité scientifique du symposium, l'équipe du secrétariat général de la Confejes et bien évidemment les ministres présents. Elle a surtout salué la disponibilité et l'engagement de

Monsieur Hugues Ngouelondélé, le patron congolais de la jeunesse et des sports, qui n'a ménagé aucun effort pour la tenue réussie de cette 39^{ème} conférence des ministres à Brazzaville. Une conférence qu'elle a souhaité être un cadre de réflexion sur les réformes et les nouvelles orientations à émettre à la Confejes, ouverte à une nouvelle ère dont 2023 représente l'an zéro.

Ainsi, la prochaine programmation quadriennale 2024-2027 et la nouvelle stratégie de communication 2023-2026 doivent booster cette dynamique enclenchée par la secrétaire générale. Pour elle, les jeunes et les sportifs de l'espace francophone doivent demeurer au cœur de cette nouvelle dynamique qui sera marquée par une évolution accélérée des choses et des phénomènes avec l'indispensable utilisation du numérique dans tous les secteurs d'activités. Madame

Louissette-Renée Thobi n'a pas oublié de témoigner sa gratitude aux membres du comité scientifique du symposium et aux ministres qui lui ont accordée leur confiance, leur soutien et leur attention.

Au nom du président Denis Sassou N'Gusso, du premier ministre chef du gouvernement et du peuple congolais, le ministre Hugues Ngouelondélé a tenu à réaffirmer l'ancrage du Congo dans la grande famille francophone tout comme son attachement aux valeurs de liberté, de démocratie, et surtout de solidarité qui le fondent. Le patron congolais de la jeunesse et des sports a salué l'accompagnement de la Confejes dans la tâche d'élaboration des politiques nationales de jeunesse et de sport ainsi que les différents programmes mis en place pour aider les Etats et gouvernements membres à lutter contre le chômage des jeunes, la promotion du vivre ensemble au moment où les effets pervers de la mondialisation continuent de mettre le pays du sud dans la difficile situation de retenir une partie de leur jeunesse, attirée toujours par les mirages du monde développé, provoquant ainsi une émigration non contrôlée.

Plus concrètement, que retenir ?

Outre la présentation du rapport

de la commission administrative et financière (CAF) et du relevé de décisions, il a également été fait le compte-rendu des activités 2022 du secrétariat général à travers des interventions de la secrétaire générale, du directeur programme jeunesse et du directeur programme EPS/Sport. Le programme jeunesse a pu mettre en œuvre une dizaine d'activités, le programme EPS/Sport a exécuté huit activités alors que le programme gouvernance et actions stratégiques en a réalisées une vingtaine. A la suite de ces présentations, quelques questions de compréhension ou d'éclaircissement ont été posées. Mais l'équipe de la Confejes a donné des réponses satisfaisantes. C'est ainsi qu'après la prise en compte des observations, le projet de rapport a été approuvé. Il s'en est suivi la présentation du projet de la programmation 2023.

Dans le programme 2 (jeunesse) on note deux principales composantes à savoir amélioration des mécanismes, stratégiques et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique qui s'appuie sur trois actions et treize activités puis renforcement des capacités en matière de promotion de la citoyenneté, des droits humains et des valeurs de la francophonie qui s'appuie sur une action comprenant cinq

activités.

Pour la mise en œuvre de ces activités, le programme jeunesse a besoin de 785.087.011 francs CFA. Au niveau du programme EPS/Sport on dispose également de deux composantes dont l'accès inclusif à la pratique sportive qui s'appuie sur deux actions déroulées en trois activités et la professionnalisation de la pratique du sport qui s'adosse sur deux actions traduites en quinze activités. Pour l'exécution des activités de ce programme EPS/Sport il faut 468.000.000 de francs Cfa. Le programme gouvernance et actions stratégique est reparti en trois composantes. La composante I, gouvernance et partenariat se base sur deux actions avec trois activités. La composante II, formation des cadres, est déclinée en trois actions traduites en cinq activités.

La composante III, égalité femme-homme, est déclinée en deux actions traduites en cinq activités. Le montant total prévisionnel de la programmation 2023 note deux principales activités que sont la double carrière et la maturation industrielle ainsi que l'accélération de la croissance n'ont pas mobilisé de financement. Signalons enfin qu'il a aussi été question de présentation du rapport d'évaluation de la programmation quadriennale 2019-2022, de la présentation de la stratégie de la communication 2023-2026, de l'examen du projet de relevé des décisions de la réunion des experts et de l'examen des projets de textes de la Confejes.

Merlin Ebalé

Dix-huitième journée du championnat national de football ligue 1

SEULES LES BATAILLES POUR LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION ET POUR ÉVITER LES BARRAGES FONT RAGE

Le championnat national de football ligue 1 est désormais entré sur la ligne droite. Et là, les choses sont claires au niveau des extrêmes. Fc Nathalys est irrémédiablement condamné à effectuer le voyage de l'enfer à la fin de la saison tandis que l'As Otoho est pratiquement assurée de conserver sa couronne.

Il se disputait mercredi et jeudi derniers la dix-huitième journée du championnat national de football ligue 1 car le week-end étant réservé au match de politesse entre les Diables-Noirs et Daring Club Motema Pembé en coupe de la confédération. De politesse pour la simple raison que les deux équipes sont condamnées à se partager les troisième et quatrième places dans le groupe. Il n'y a plus que l'Assec-Mimosas et Rivers United, les deux équipes ouest-africaines, pour se disputer les deux premières places qualificatives du groupe. Néanmoins, l'honneur est quand même fait à Diables-Noirs d'être

l'attraction du week-end dans la perspective de terminer en beauté. C'est ainsi que la ligue nationale de football a occupé la semaine pour ne pas laisser traîner le championnat national ligue 1. D'abord mercredi dernier, l'Etoile du Congo a été tenue en échec V. club de Pointe-Noire (0-0) alors que l'Inter-Club s'est offert un récital (4-1) devant l'As BNG. Un résultat somme toute surprenant du moment où As BNG jusque-là, passait pour la révélation de ce championnat. On espère qu'il s'agit simplement d'un accident de parcours et que l'équipe de «Nanit» reviendra très bientôt dans la course pour les places d'honneur. Quant à

l'Etoile du Congo, elle donne en ce moment des signes d'essoufflement. Après avoir perdu (0-1) devant Théodore Ikemo, elle est encore restée muette devant V. Club de Pointe-Noire mercredi. Jeudi dernier ; Fc Nathalys est resté au repos pour permettre à Diables-Noirs de bien préparer son match africain contre les kinois du Daring Motema Pembé ! Mais les autres équipes, elles ont joué. Cependant, au niveau des mal classées, la situation ne fait que s'empirer et la lutte pour éviter les barrages devient plutôt intéressante. Patronage Sainte-Anne a perdu à Dolisie (0-2) devant les Léopards. As Cheminots a certes résisté mais n'a pu éviter la défaite (0-1) en déplacement face à l'As Otoho. Le Cara, lui aussi, a connu la défaite (0-1) face à la Jeunesse Sportive de Talangaï. As Juk, pour sa part, est tombée devant le Fc Kondzo (1-2). C'est ainsi

qu'en queue du classement les positions ne bougent pas. On ne peut donc pas savoir qui de Cara, As Cheminots ou de Patronage Sainte-Anne va devoir disputer les barrages. En revanche, c'est au niveau de la bataille pour l'Afrique que l'on peut s'attendre au fil du temps à du mouvement. Si Etoile du Congo donne des signes d'essoufflement, Inter Club et la Jeunesse Sportive de Talangaï semblent, pour leur part, déterminés à inquiéter l'équipe des Diables-Noirs qui compte désormais deux matches de retard. Mais Diables-Noirs, Inter-club, Jeunesse Sportive de Talangaï et Etoile du Congo comptent chacun 28 pts soit douze de moins par rapport à l'As Otoho. Mais Diables-Noirs, avec deux matches en retard, à les meilleures chances pour s'approcher de l'As Otoho. Mais quoiqu'il en soit, il y a encore huit bonnes journées qui peuvent nous réserver

quelques surprises, du moins on l'espère. Cependant, c'est le moment d'avoir l'œil car si ailleurs dans le monde les arrangements sont généralement très sophistiqués, chez nous les choses se passent souvent au vu et au su de tous. C'est bien cela qui dérange et décrédibilise notre épreuve la plus prestigieuse au niveau des compétitions interclubs. Il faudra bien qu'un jour les équipes payent à cause des agissements qui tordent le cou à l'éthique. La peur va alors s'installer et plus personne n'osera plus jamais s'aventurer dans les antivaleurs. Le problème c'est que tout le monde sait qu'il se passe pas mal de choses malsaines mais c'est encore tout le monde qui a décrété: «motus et bouche cousue». Quel drame !

Nathan Tsongou

Eliminatoires C.A.N Total Energie de Football

LE CONGO SE RELANCE MAIS...

Après avoir perdu à domicile (1-2) face au Soudan du sud lors du match aller, les Diables-rouges sont parvenus à rendre à leurs adversaires soudanais la monnaie de leur pièce (1-0) lundi dernier à Dar-es-Salam (Tanzanie). Une victoire dont l'éclat a été tout de suite annulé par le succès, mardi dernier, des Scorpions de Gambie devant les Aigles du Mali (1-0).

Dans ce type de championnat, il est impératif de faire le plein des points à domicile. En s'inclinant à domicile le 23 mars dernier, le Congo s'est lui-même mis en difficulté. Car il lui reste à affronter le redoutable Mali au stade président Massamba Débat, en juin prochain, avant d'effectuer le périlleux déplacement de Banjul (Gambie) à l'occasion du dernier match. Le Congo n'a donc plus son destin entre les mains. Car le Mali sera extrêmement difficile à dompter au stade Massamba-Débat alors que la Gambie, à domicile, sera dure à cuire. Et rien ne dit que la Gambie ne va pas gagner à Dar-es-Salam. Voilà donc pour les calculs. Le souvenir de Bissau est encore frais dans nos mémoires. Il suffisait pourtant d'un nul car le Congo se déplaçait avec un avantage au compteur. Mais il a finalement pris la raclée qui a conduit au limogeage de Barthelemy Gatsono alors que le premier vice-président de la fédération congolaise de football a eu droit à un procès en règle. Or, à l'heure qu'il est, le Congo et la Gambie sont à égalité de points. Mais, comme la dernière fois, la Gambie aura l'avantage



Les Diables-Rouges (Photo d'archives)

de jouer le dernier match, contre le Congo, à domicile après un déplacement plutôt à sa portée à Dar-es-Salam. C'est dire qu'en théorie la balance est plutôt favorable aux Scorpions de Gambie. Les points bêtement perdus à la maison risquent de peser lourdement dans la balance. En attendant à Dar-es-Salam, le Congo a réussi un redressement spectaculaire car, le 23 mars dernier, l'équipe était plutôt inexistante à Massamba-Débat. Les Soudanais, eux, étaient saignants, appliqués, dominateurs et en confiance au point de narguer à leur guise le public congolais.

Les soudanais, en tout cas, ont eu la maîtrise de leur sujet alors que, jusque-là, on ne les prenait encore que pour une équipe d'avenir. Personne ne les croyait capables de venir s'imposer en terre congolaise. Mais, contre toute attente, le Soudan du sud a sorti le grand jeu et Paul Put et ses professionnels n'ont eu que leurs yeux pour pleurer Grosse, très grosse déception pour le public sportif congolais qui a sans doute vécu, ce jour-là, le jeudi le plus sombre de son histoire. Une douleur légèrement atténuée par la victoire le lendemain du Mali sur la Gambie (2-0). Seulement, le fait d'avoir perdu à

domicile contre l'équipe la plus faible du groupe G semblerait indiquer clairement la porte de sortie au Congo.

Maintenant, quel état d'esprit pour renverser la tendance ?

Cela fait déjà huit ans que le Congo n'est plus présent au concert panafricain de football. Ce qui explique le défilé des techniciens étrangers car après Claude Leroy, il y a eu Sébastien Migné, le brésilien Valdo et aujourd'hui le belge Paul Put. Seul Claude Leroy, bien évidemment aidé par « Krazeur » qui a fait éliminer le Rwanda sur tapis vert, est parvenu à qualifier le Congo pour une phase finale de C.A.N en 2015. Autrement, ces « chasseurs de primes » là n'ont que de beaux discours pour rien. Si l'on s'en tient à cette réalité-là, il y a de quoi se refroidir surtout que Paul Put vient juste de gagner son premier match officiel avec les Diables-Rouges. En plus, contre le modeste Soudan du sud. La chance c'est que le football est un jeu extrêmement complexe car même Cuba avait battu l'Angleterre lors de la coupe du monde de 1930 en Uruguay. C'est même cela qui fait le charme de Sa majesté football. Toutefois ce type de résultats est à ranger dans le lot de surprises. Des surprises qui n'ont que rarement longue vie. Autrement, le football de compétition a des exigences qui poussent à la

régularité des résultats. Et le Congo se doit d'en arriver-là à travers un travail méthodique, rigoureux, et généreux. Par exemple, la victoire à Dar-es-Salam est la conséquence d'un certain état d'esprit. On peut avoir du respect pour le Mali avec lequel on a disputé deux finales continentales en 1965 à Brazzaville et en 1972 à Yaoundé. Mais trembler aujourd'hui même devant la Gambie et surtout le Soudan du sud prouve à suffisance notre plongeon à l'échelle des valeurs. Le problème c'est qu'on s'accroche à la participation aux compétitions internationales en excluant la culture de préparation. C'est pourquoi, pour nous, l'essentiel est désormais de participer sans ambitions.

Or c'est justement en ce moment-ci qu'on devrait se faire violence pour sortir le grand jeu afin de renverser la tendance. Il s'agit, pour nous, de battre le Mali et la Gambie. Il s'agit bien sûr d'une chose difficile à réaliser mais pas vraiment impossible. Toutefois, il apparaît nécessaire de réunir un certain nombre de conditions pour parvenir jusqu'au bout de ses désirs. Il n'est donc pas question de se résigner. Il y a plutôt lieu d'abandonner les complexes aux vestiaires pour affronter l'adversité avec courage, détermination, audace et folie en s'entourant de toutes les précautions exigées par la préparation. Le prochain match, contre le Mali, c'est le 12 juin à Brazzaville. Alors il faut, dès maintenant, se préparer à y faire face avec dignité.

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

MERCI LES GARS !

Si l'on comprend bien, seule peut-être la sélection nationale A ne se qualifiera pas pour le tournoi final. Car depuis le championnat d'Afrique des nations jusqu'à la CAN U23 en passant par les U17 et les U20, le nom du Congo a figuré dans toutes les phases finales. Non pas parce que, subitement, le Congo est redevenu un ogre en matière de football. Mais, tout simplement, cela indique une évidente embellie dans nos performances internationales. Diables-Noirs, pour sa part, a seulement laissé passer sa chance en se laissant piéger à la maison par Asec-Mimosas. Notre représentant, là aussi, n'est pas passé loin.

Mais beaucoup reste encore à faire pour ce football congolais car il s'agit de continuer à travailler de

sorte à aller jusqu'au bout de nos désirs. Car, jusque-là, on reste sur un goût d'inachevé. On ne peut pas se satisfaire seulement des qualifications en phases finales. Il faut aussi gagner comme vient de faire le Sénégal, la meilleure nation africaine du moment même si le Maroc a réalisé la meilleure performance africaine dans l'histoire de la coupe du monde. Ce Maroc-là, au niveau des sélections A, vient d'ailleurs de confirmer en battant le Brésil (2-1) en match amical.

Mais le Congo, avec ses joueurs locaux, est en train de se faire une place respectable. Sauf qu'il n'arrive pas encore à trouver des leviers qui lui permettent de grimper dans la hiérarchie. On sent qu'il a peur de grandir et de tutoyer ceux qui, depuis belle lurette, ont pris le pli

de bomber leur torse sur la scène continentale. Peut-être qu'avec la professionnalisation prochaine du championnat national ligue 1 certaines barrières seront brisées.

Alors, le Congo pourra à nouveau rayonner. Mais, pour l'instant, abstenons-nous de sauter les étapes et essayons plutôt de bien faire les choses pour permettre à nos joueurs locaux de s'épanouir harmonieusement. Car notre diaspora, en ce moment, ne répond plus aux attentes à moins que les sélections soient toujours mal faites. Autrement, revenons à la maison et efforçons-nous de lui donner meilleure allure en la débarrassant des antivaleurs à l'occasion de la professionnalisation du championnat.

Mais, même sans championnats de jeunes et dans un contexte quelque peu trouble, le Congo est parvenu à faire l'essentiel. Il est arrivé à se qualifier pour les phases finales des compétitions majeures. On se doit donc d'applaudir chaudement

tous ceux qui se sont impliqués dans ces opérations. Il s'agit, bien sûr, des joueurs et dirigeants qui ont mis du leur pour atteindre ces objectifs. Ils ont droit au retour d'ascenseur même si, hélas, les joueurs n'ont pas vraiment été motivés. C'est signe comme quoi le Congo a plutôt manqué d'ambitions en laissant ses compétiteurs sans primes. Oui, nos ambassadeurs ont vraiment fait preuve de patriotisme surtout ceux-là, les U20, qui n'ont pas été loin de se qualifier pour la prochaine coupe du monde. On peut donc leur dire grand merci pour ce qu'ils ont fait. Car le Congo est à nouveau admiré et respecté au football du moins au regard de ce qui s'est passé avec les U20 et les U23. Il reste juste à améliorer notre manière d'organiser ce football et, bien sûr, de combattre les antivaleurs.

Georges Engouma